



HAL
open science

Slovénie - Evolution macroéconomique et état des réformes structurelles, 2001

Nebojsa Vukadinovic

► **To cite this version:**

Nebojsa Vukadinovic. Slovénie - Evolution macroéconomique et état des réformes structurelles, 2001. Tableau de bord des pays d'Europe centrale et orientale, (2001), Les études du CERI, 2001. hal-04038277

HAL Id: hal-04038277

<https://hal.science/hal-04038277>

Submitted on 20 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les Études du CERI
N° 81 - décembre 2001

Tableau de bord des pays d'Europe centrale et orientale 2001

sous la direction de
Jean-Pierre Pagé

1 - Europe centrale

Le *Tableau de bord 2001* (volumes 1 et 2) a été réalisé, sous la direction de Jean-Pierre Pagé, par une équipe lui associant Ioana Dordea, Aude Hapiot, Petia Koleva, Emmanuel Mathias, Liliane Petrovic et Nebojsa Vukadinovic. Le panorama politique (volume 1) a été rédigé par Jacques Rupnik. Jacques Sapir a pris en charge l'élaboration des parties relatives à la Russie et à l'Ukraine (volume 2).

Jean-Pierre Pagé est expert économique pour les pays de l'Europe de l'Est. Il est consultant au CERI (Fondation nationale des sciences politiques) et au ministère des Affaires étrangères.

Jacques Rupnik est directeur de recherches au CERI (Fondation nationale des sciences politiques).
e-mail : rupnik@ceri-sciences-po.org

Jacques Sapir est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) où il dirige le Centre d'études des modes d'organisation (CEMI). e-mail : sapir@msh-paris.

Liliane Petrovic est titulaire d'un DEA à l'EHESS où elle est membre du CEMI et où elle prépare

une thèse sur l'intégration des pays de l'Europe centrale et orientale dans l'Union européenne.

e-mail : lpetrovic@club-internet.fr

Aude Hapiot est titulaire d'un DEA à l'université Paris I où elle est membre du ROSES ainsi que du CEMI à l'EHESS. Elle prépare une thèse sur l'intégration de la République tchèque et de la Slovaquie dans l'UE et ses conséquences institutionnelles.

e-mail : aude.hapiot@univ-paris1.fr

Nebojsa Vukadinovic est diplômé du cycle international de l'ENA et titulaire d'un DEA à l'EHESS ainsi que d'un DEA à l'IEP de Paris où il prépare actuellement une thèse.

Remerciements

La rédaction du *Tableau de bord 2001* remercie vivement M. Sandor Richter de l'Institut d'études économiques internationales de Vienne (WIIW). Mme Alexandra de Miramon, du Centre pour la coopération avec les non-membres de l'OCDE, en a facilité la documentation.

SOURCES

- BERD : *Transition Report update*, avril 2001.
- CEDUCEE, *Dossiers sur la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie*.
- Courrier des Pays de l'Est*, L. Petrovic : "Hongrie 2000-2001 : Incertitudes politiques - Dynamisme économique", in « Europe centrale et orientale 2000-2001 : vers l'intégration européenne et régionale », n° 1016, septembre 2001.
- Economist (The), Intelligence Unit : *Country re-ports : Czech Republic, Hungary, Slovenia, Slovakia*.
- IMAD, *Slovenia Economic Reports 2001*.
- Institut d'études économiques internationales de Vienne (WIIW) :
 - L. Podkaminer et al., « The Transition economies : externally conditioned improvements in 2000, slowdowns and adjustments likely in 2001 and 2002 », n° 275, février 2001 ;
 - Peter Havlik et al., « Transition countries in 2001 : robust domestic demand, concerns about external fragility reappear », n° 277, juillet 2001.
- Komerční banka, *Czech Republic Economic Trends*, 2001.
- OCDE, *Etudes économiques*, « Pologne », mai 2001.
- Organisation des Nations Unies, Commission économique pour l'Europe : *Economic Survey of Europe 2001*, n°1, mai 2001.
- Richter Sandor :
 - « Hungary: the fourth year of strong growth, export-based growth », Mimeo février 2001 ;
 - « Hungary: expansive economic policy, intervention band of the forint », Mimeo juin 2001.

Table des matières

Panorama économique <i>par Jean-Pierre Pagé</i>	p. 4
L'Europe du Centre-Est, entre quête de stabilité et tentation populiste <i>par Jacques Rupnik</i>	p. 15
Hongrie <i>par Liliane Petrovic</i>	p. 18
Pologne <i>par Jean-Pierre Pagé</i>	p. 27
Slovaquie <i>par Aude Hapiot</i>	p. 35
Slovénie <i>par Nebojsa Vukadinovic</i>	p. 42
République tchèque <i>par Aude Hapiot</i>	p. 47

Pour lire les tableaux par pays

Tableau 1. Evolution annuelle des principaux agrégats (en %)

PIB, Production industrielle, Production agricole, Formation brute de capital fixe : variations en volume en % par rapport à l'année précédente

Ventes au détail, Salaire réel moyen : variations en termes réels par rapport à l'année précédente (l'évolution du salaire est déflatée par celle des prix à la consommation)

Prix à la consommation : variations du niveau des prix en % par rapport à l'année précédente (sur la base des moyennes annuelles)

Solde des administrations publiques (« general government balance ») : calculé chaque année en % du PIB.

Emploi total et chômage : Variation de l'emploi par rapport à l'année précédente et taux de chômage calculé à la fin de chaque année en % de la population active.

Tableau 2. Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie

(% par rapport à l'année précédente)

Salaire réel : selon l'optique des coûts pour l'entreprise, l'évolution du salaire nominal est déflatée par celle de l'indice des prix à la production.

Coût salarial unitaire : son évolution est obtenue en déflatant celle du salaire nominal par celle de la productivité.

Coût salarial unitaire réel : son évolution est obtenue en déflatant celle du salaire réel par celle de la productivité.

Tableau 3. Balances extérieures, réserves et endettement

Exportations, Importations : variations en dollars (sauf indication contraire) en % par rapport à l'année précédente.

Balances commerciales et balances des paiements courants : elles sont, pour chaque année, mesurées en dollars. Les balances des paiements courants sont calculées, en outre, en % du PIB.

Réserves de la Banque centrale et dette extérieure brute : elles sont calculées en dollars.

Panorama économique

par Jean-Pierre Pagé

L'année 2000 a été, dans l'ensemble, une très bonne année pour les pays en transition de l'Europe de l'Est. En particulier, avec près de 4 %, le taux de croissance du PIB du groupe des cinq pays de l'Europe centrale (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie) se rapproche des taux observés entre 1994 et 1997 (compris entre 4 et 6 %). Pour leur part, très touchés par la crise russe en 1999, les pays baltes retrouvent des rythmes de progression substantielle allant de 3,5 à 7 %. Et surtout, fait nouveau, la CEI a connu une forte croissance tirée par celle de la Russie qui a culminé à 8,3 %. Mais le sentiment d'euphorie qui peut en découler ne doit pas faire illusion.

Tout d'abord, l'Europe centrale et balte et la CEI constituent toujours deux mondes différents. Si les pays de l'Europe centrale et balte se sont fortement rapprochés de ceux de l'Europe occidentale en mettant en place les institutions d'une économie de marché et en libéralisant leur marché intérieur et leur commerce extérieur, la CEI demeure un univers à part encore loin de l'économie de marché de l'Occident. En second lieu, la forte croissance de l'année 2000 a été favorisée par un environnement économique international particulièrement favorable compte tenu de l'accélération de la croissance dans les pays de l'Union européenne alors que, au premier semestre, l'économie des Etats Unis continuait à tourner à plein régime.

Les éléments dont on dispose pour 2001 et, surtout, le proche futur montrent un paysage et des perspectives bien différents. L'environnement international des pays de l'Europe de l'Est a commencé à se détériorer dès la seconde moitié de 2000, d'abord avec le ralentissement de l'économie américaine puis, au cours de la première moitié de 2001, en raison de ses effets sur les économies de l'Europe de l'Ouest, avant de subir les conséquences des graves événements de septembre. Au cours des premiers mois de 2001, les économies de l'Europe centrale et orientale n'ont pas encore été très affectées par la détérioration de leur environnement et ont maintenu une assez forte croissance (3 % au premier trimestre pour le groupe des « cinq »). Mais tout porte à croire que l'impact de la crise de l'économie mondiale pourrait être beaucoup plus fort qu'il n'est actuellement prévu. Les perspectives de croissance retenues par les gouvernements des pays concernés et par les institutions internationales, quoique révisées à la baisse, n'intègrent vraisemblablement pas toutes les conséquences au deuxième semestre de 2001 du ralentissement de l'activité économique à l'Ouest. Il en va de même pour les déficits des échanges extérieurs que les prévisions voient, en moyenne, demeurer aux alentours des niveaux déjà élevés de 2000, mais qui pourraient se creuser si l'augmentation des exportations se ralentit fortement et si la croissance n'est plus impulsée que par la demande interne.

Bien entendu, cette modification des conditions générales du développement économique ne peut que rendre plus aigus les problèmes déjà pendants du chômage, appelé à croître, et du déséquilibre des finances publiques, rendu plus difficile à résorber sous le double effet de l'affaiblissement des recettes dont la base risque de se contracter et du gonflement des dépenses sociales accompagnant la montée du chômage. En outre, elle risque d'avoir un effet négatif non négligeable sur les investissements directs de l'étranger et rendre ainsi plus difficile le financement des déficits de la balance des paiements.

Tout ceci risque d'obliger les responsables des politiques économiques des pays concernés à adapter ces politiques au nouveau contexte et de compliquer le processus en cours d'intégration de ces pays dans l'Union européenne. Dans l'autre sens, cela renforce l'exigence de solidarité de la part des pays de l'Union, même si ceux-ci sont eux-mêmes touchés par le ralentissement général. La sévérité de la conjoncture peut exiger la mise en œuvre de programmes de relance concertés entre l'Union européenne et ses voisins de l'Est, à l'image de ce qui a été si bien réussi par les Etats-Unis et l'Europe occidentale après la Seconde Guerre mondiale. De même que la reconstruction des pays de l'Europe occidentale a fourni aux industries américaines des débouchés se substituant à ceux des années de

guerre, le développement de l'Europe de l'Est (CEI comprise) peut fournir aux industries de l'Union européenne des débouchés bienvenus en période de disette. La même logique poussera les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne à accélérer la recherche déjà en cours de débouchés plus à l'Est sur les immenses marchés de la Russie et de la CEI, promis au décollage si les autorités compétentes savent mettre en œuvre les bonnes politiques économiques, là encore dans le cadre de programmes d'échanges et de développement concertés.

La détérioration de l'environnement international risque d'avoir un impact sensible sur la croissance des pays de l'Europe centrale et orientale...

Si dans les prévisions économiques d'ensemble pour 2001 la croissance des pays de l'Europe centrale et orientale ne demeure toujours pas très éloignée de son niveau élevé de 2000 (3 % contre 3,8 % si l'on considère le groupe des cinq pays de l'Europe centrale auxquels on ajoute la Bulgarie et la Roumanie), cela tient largement aux bonnes performances attendues pour trois pays en phase de reprise : la République tchèque (3,5 % au lieu de 2,9 %), la Roumanie (entre 3 et 4 % au lieu de 1,6 %) et la Slovaquie (3 % au lieu de 2,2 %). Parmi les autres pays, la Pologne se singularise avec un taux amputé des deux tiers mais, comme cela a été souligné par plusieurs organismes d'analyse et de prévision, cela tient essentiellement à des raisons domestiques et au caractère inapproprié de certaines mesures de politique économique (en particulier le maintien trop longtemps de taux d'intérêt trop élevés).

Cependant, ces prévisions sont vraisemblablement optimistes car elles sous-estiment l'impact de la décélération de la demande d'importation de l'Ouest sur les exportations des pays considérés pour lesquelles les prévisions affichent toujours une croissance à un rythme élevé. Les études qui ont été faites par divers instituts montrent en effet que l'élasticité des exportations à la croissance des pays importateurs est très forte. Elle a été de l'ordre de 2 à 3 au cours de la deuxième moitié de la décennie 1990-2000 selon la CEE-NU. Et il ne faut pas exagérément compter sur la demande interne pour prendre le relais, car on sait que, en économie ouverte, les conséquences sur une balance extérieure déjà souvent fortement déséquilibrée à la limite du supportable, sont quasi immédiates et peuvent exiger des mesures de ralentissement.

Cependant, alors que la demande domestique n'avait joué qu'un rôle modéré dans la croissance du PIB en 2000 loin derrière celui des exportations, il n'en va plus de même au cours des premiers mois de 2001. La croissance des salaires et de la consommation s'est accélérée et le relâchement des politiques budgétaires (déjà sensible en Bulgarie, République tchèque, Roumanie et Slovénie en 2000, et notable en Hongrie en 2001) a contribué à cette expansion de la demande domestique. Mais ce sont surtout les investissements internes qui ont donné (sauf en Pologne) jusqu'ici, en 2001, la principale impulsion à la croissance.

Certes, dans leur majorité, les pays candidats les plus avancés ont maintenant des structures de production beaucoup plus assainies, réorientées et compétitives qu'auparavant, comme en témoignent les impressionnants progrès de productivité réalisés sous l'incidence des investissements étrangers. Ils sont donc davantage en mesure de supporter une croissance plus endogène. En effet, comme le montre le WIIW, la spécialisation de ces pays s'est remarquablement améliorée et la structure des industries manufacturières y est désormais très proche de celle de l'Europe de l'Ouest avec laquelle les échanges intra-branches se multiplient. Ceci explique la solidité de la croissance de la production industrielle de ces pays, qui a atteint 7 % en 2000 et culminé à plus de 18 % pour la Hongrie. On remarque que ce mouvement de spécialisation a transformé les pays concernés qui, au début des années quatre-vingt-dix, trouvaient leurs avantages comparatifs dans des activités industrielles peu sophistiquées, dégageant une faible valeur ajoutée et à bas coûts de main d'œuvre, alors qu'aujourd'hui, les plus évolués d'entre eux marquent une spécialisation nette dans des activités à haut contenu technologique comme le matériel électrique et optique ou les équipements de transport. En Hongrie, la

productivité dans ces branches a augmenté de plus de 30 % par an au cours des années 1993 à 1999.

Au contraire, dans les pays moins avancés que sont la Bulgarie et la Roumanie, la structure de la production industrielle reste dominée par des activités comme le textile, le cuir, le bois, le tabac ou encore la métallurgie de base, où ils trouvent actuellement leurs principaux avantages comparatifs, souvent en sous-traitance pour des firmes étrangères comme c'est le cas en Roumanie. Ces pays, qui dépendent beaucoup de la demande extérieure pour réaliser des exportations leur permettant de payer les importations de biens plus sophistiqués qu'ils ne peuvent produire, sont bien entendu plus vulnérables que les premiers.

Mais tous risquent de connaître des difficultés sérieuses si le ralentissement de l'activité économique en Europe de l'Ouest s'approfondit.

... sous l'effet du ralentissement attendu de la croissance des exportations rendant plus aigus les problèmes de l'équilibrage des balances extérieures...

En 2000, la progression des exportations a été particulièrement vive dans les pays considérés, en dollars (de l'ordre de 13 à 14 %) mais surtout en euros (de l'ordre de 30 % en moyenne, avec des pointes à près de 35 % pour la Pologne et la Slovaquie et 40 % pour la Bulgarie et la Roumanie). Et dans ce commerce, les échanges avec l'Union européenne représentent en moyenne près de 70 % des exportations. Malgré cette vive progression des exportations, au demeurant un peu supérieure à celle des importations (de l'ordre de 10 à 11,5 % en dollars et 27,5 à 29 % en euros), le déficit de la balance commerciale ne s'est pas réduit en 2000 par rapport à 1999, et s'est même légèrement creusé. Toutefois, ce dernier résultat tient essentiellement à l'alourdissement de la facture énergétique (notamment vis-à-vis de la Russie) et le commerce des pays candidats avec l'Union européenne est beaucoup plus équilibré, voire en excédent (Hongrie et Slovaquie), alors qu'il demeure très déficitaire en ce qui concerne la Pologne. Compte tenu d'une amélioration de la balance des services, le déficit cumulé de la balance des paiements courants des sept pays de l'Europe centrale et balkanique sous revue s'est, en revanche, globalement réduit en 2000 (de l'ordre de 2 milliards de dollars environ), la Bulgarie et la Pologne se signalant par un déficit élevé de l'ordre de 6 % du PIB, alors que celui des cinq autres pays est compris entre 3 et 4 % du PIB.

Si l'impact du ralentissement de l'activité économique sur les marchés clients des pays candidats ne semble toujours pas sensible sur leurs exportations au vu des chiffres du premier trimestre 2001, il est prudent d'anticiper un ralentissement de ces progressions pour l'ensemble de l'année 2001, ce qui pourrait, compte tenu de la pression sur les importations que devrait entraîner le soutien de la croissance par la demande domestique, entraîner une dégradation des balances commerciales. Il pourrait en être de même en ce qui concerne le déficit des paiements courants que les prévisions du WIIW, faites au milieu de l'année, maintenaient pour les sept pays de l'Europe centrale et balkanique globalement proche, en termes de pourcentage du PIB, de ce qu'il était en 2000, avec toutefois de nettes détériorations pour la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie (de l'ordre de un point), et surtout pour la Roumanie, approchant le seuil inquiétant de 7 % du PIB.

Jusqu'à maintenant, le financement de ces déficits a pu être assuré sans trop de difficultés dans l'ensemble des pays concernés grâce aux flux de capitaux étrangers et, en particulier, aux investissements directs. En effet, le montant de ces derniers n'a cessé d'augmenter pour atteindre, dans l'ensemble des pays candidats, près de 20 milliards de dollars en 2000, soit davantage qu'en 1999. Si la Hongrie, la Pologne et la République tchèque demeurent avec l'Estonie les destinations fortes de ces investissements, tous en ont profité, y compris la Bulgarie, la Slovaquie et aussi la Roumanie, même si le niveau par habitant y reste très faible.

Toutefois, même si les prévisions pour 2001 annoncent un flux encore très substantiel, il n'est pas sûr que ce type de financement suffise à combler des déficits toujours croissants, d'autant plus que les opportunités de privatisation risquent de se faire plus rares ou moins attractives et que la détérioration

de la conjoncture en occident et, en conséquence, des rentrées financières des entreprises étrangères, risque de rendre ces dernières plus frileuses. D'ores et déjà, le financement du déficit important de la Pologne fait de plus en plus appel à des investissements de portefeuille plus volatils, attirés par les taux d'intérêt élevés, alors que le financement de celui de la Roumanie oblige et obligera les autorités de ce pays à contracter des emprunts coûteux à l'étranger et à recourir au concours des organismes internationaux, entraînant ainsi un gonflement de sa dette extérieure.

La conjonction d'un affaiblissement des recettes tirées de l'exportation, suite à la détérioration de la conjoncture sur leurs marchés clients, et d'un renforcement des importations provoqué par la vigueur de la demande interne, peut rendre beaucoup plus difficile dans le proche avenir le financement des inévitables déficits des échanges extérieurs des pays candidats.

... et ne fera que renforcer la prégnance du chômage et des problèmes sociaux...

Le maintien, voire l'élévation de forts taux de chômage est la conséquence inéluctable, le prix à payer pour la restructuration des appareils productifs en économie ouverte.

En effet, la productivité a crû dans l'ensemble des pays de façon impressionnante comme en témoignent les chiffres relatifs à l'industrie qui, dans les pays candidats, montrent une croissance de la productivité allant de 8 % en République tchèque à près de 17 % en Hongrie en 2000, en passant par la Bulgarie (16,4 %) et la Roumanie (14,7 %). Comme les créations d'emplois ailleurs ne permettent pas de compenser les destructions d'emplois qui en résultent - l'emploi a diminué en 2000 dans les pays sous revue, à l'exception de la Hongrie et de la Slovaquie - il n'est pas étonnant que le taux de chômage dans la région à la fin de 2000 dépasse largement 10 % en moyenne, pour se situer aux alentours de 13 % et culminer à près de 18 % en Bulgarie et en Slovaquie. Selon les prévisions qui, selon toute vraisemblance, ne prennent pas complètement en compte les conséquences sur les économies concernées du ralentissement de l'activité économique en occident, cette situation se détériorerait en 2001, le taux de chômage moyen prévu atteignant 13,5 % à la fin de cette année, demeurant à 18 % en Bulgarie et Slovaquie, et montant à près de 17 % en Pologne.

On remarquera que la Hongrie, seul pays où l'on enregistre une croissance de l'emploi dans l'industrie, présente un taux de chômage nettement plus faible (de l'ordre de 6 % en termes d'enquêtes emploi) que dans les autres pays, ce qui confirme la réussite des actions en vue de la restructuration de son économie et de son intégration dans l'économie mondiale et, plus particulièrement, celle de l'Union européenne. En Slovaquie, pays qui présente la particularité d'avoir mené une intégration prudente dans l'économie mondiale, le taux de chômage demeure élevé mais en continuelle diminution depuis 1998 alors que, corrélativement, l'emploi global a connu une croissance régulière depuis 1997, plus soutenue en 1999 et 2000. En République tchèque, le taux de chômage, s'il apparaît modéré par rapport aux autres pays, est en augmentation constante et s'approche de 10 % au fur et à mesure que les restructurations, longtemps différées, se produisent. Et le maintien d'un taux au voisinage de 10 % en Roumanie tient à la grande prudence avec laquelle les autorités de ce pays, de tous les bords politiques, s'attaquent au problème des sureffectifs dans les conglomérats.

Cette aggravation du chômage pose un défi redoutable aux autorités. L'intégration dans l'économie mondiale et les efforts nécessités par l'adhésion à l'Union européenne leur interdisent pratiquement de maintenir des emplois dans des activités protégées comme ce fut le cas au Japon, en Asie du Sud-Est et en Europe occidentale après la Seconde Guerre mondiale. Elles sont donc condamnées à gagner la course entre les effets destructeurs des restructurations et les effets positifs d'une croissance qui dépend elle-même principalement des exportations. Jusqu'ici, les populations se sont contentées de manifester leur mécontentement - avivé par le creusement des fortes inégalités sociales qu'engendre le type de développement retenu - en renvoyant tour à tour les majorités au pouvoir, qu'elles soient de droite ou de gauche ou, comme en Bulgarie, en portant au pouvoir une coalition hétéroclite et à la doctrine mal définie au moment des élections.

Il n'est pas sûr qu'elles s'en contentent dans le futur, surtout si l'environnement économique international, jusqu'ici globalement favorable, se détériore, et cela demandera vraisemblablement un effort d'imagination et de création aux gouvernements concernés. Il n'est pas sûr que le remède des politiques actives de l'emploi suffise et il faudra à tout le moins que les gouvernements définissent des politiques sociales permettant de mieux répartir les coûts liés à l'intégration et les bénéfices tirés de la modernisation selon des recettes (politique des revenus notamment) qui, pour être anciennes et peu à la mode, n'en sont pas moins efficaces.

... menaçant une stabilité confortée en 2000 mais qui demeure fragile.

Les conditions favorables qui ont prévalu en 2000 ont permis de préserver les acquis de la stabilisation qui demeurent cependant encore précaires.

Si le processus de désinflation a apparemment marqué un coup d'arrêt en 2000, avec des taux de croissance des prix à la consommation en hausse (ou, au mieux, en stagnation) dans tous les pays candidats, ceci est dû beaucoup plus à des facteurs exogènes à caractère provisoire tels que la hausse des prix des ressources énergétiques importées (principalement) ou les réajustements des prix administrés qu'à l'effet de l'accélération de la croissance interne. « L'inflation de base » sous-jacente ne semble pas avoir été significativement affectée. Bien que l'arrêt du processus de désinflation ait gêné plusieurs d'entre elles, dans leurs objectifs désormais libellés en termes de réduction de l'inflation, les banques centrales, dans leur majorité, ne s'y sont pas trompées, qui sont restées plutôt « neutres » par rapport à ce phénomène et ont au contraire eu tendance à accompagner le mouvement de baisse des taux d'intérêt nominaux. Ont fait exception par rapport à cette tendance les autorités monétaires de la Pologne, désireuses de lutter contre la croissance trop rapide des crédits à la consommation et de rassurer des marchés financiers fortement inquiétés au cours de l'été 2000 par la dégradation rapide de la situation des échanges de ce pays avec l'extérieur. On peut toutefois penser que la correction a été poussée trop loin et que les autorités n'ont pas su réagir dans l'autre sens en temps voulu quand il s'est avéré clair que la politique monétaire très restrictive amplifiait la nette tendance au ralentissement de l'activité économique à la fin de 2000 et au début de 2001. Les autorités monétaires slovènes, pour leur part, constatant une forte poussée concomitante des salaires et des crédits faisant craindre une surchauffe, ont durci la politique monétaire.

La baisse des taux d'intérêt nominaux a eu l'avantage de diminuer les pressions dans le sens de l'appréciation des monnaies des pays considérés, renforcée en termes réels par le double jeu de la hausse du dollar et de la résurgence de l'inflation. Rappelons que cette appréciation résulte d'un mouvement de longue période au fur et à mesure que les prix internes rattrapent peu à peu les niveaux de ceux des pays industrialisés et que les sous-évaluations initiales des monnaies s'effacent. Pour éviter qu'elle ne soit trop rapide et grève la compétitivité des pays concernés, elle est corrigée dans les pays pratiquant le *crawling peg*, c'est-à-dire une dévaluation régulière programmée pour compenser la hausse trop rapide des prix internes et des coûts unitaires. Elle est beaucoup plus difficile à corriger dans les pays dont la monnaie fait l'objet d'un lien fixe avec une monnaie forte (dollar, DM et maintenant euro), par exemple dans le cadre d'un *currency board* comme en Bulgarie, Estonie et Lituanie. Elle peut être renforcée quand la monnaie « flotte » (maintenant par exemple en Pologne) sous l'action des entrées de capitaux étrangers vers les pays ayant la faveur des marchés financiers attirés le plus souvent par les taux d'intérêts élevés pratiqués dans le cadre des politiques monétaires. Elle est d'autant plus difficile à corriger aujourd'hui que les pays qui avaient encore un régime de *crawling peg* l'ont abandonné (Pologne) ou sont en train de l'abandonner progressivement (Hongrie), afin de laisser le marché fixer librement le cours de leur monnaie en vue de leur future intégration à l'Union européenne et à son SME-2 avant d'adopter la monnaie unique. Et de fait, la Pologne et, plus récemment, la Hongrie (depuis mai 2001) sont avec la Bulgarie et la République tchèque les pays qui ont connu l'appréciation de leurs monnaies la plus prononcée par rapport à l'euro depuis le début de

2000.

Conséquence du double mouvement d'abaissement des taux d'intérêt nominaux et de l'arrêt du processus de désinflation, les taux d'intérêt réels, et avec eux le coût des emprunts pour les entreprises, ont diminué en deux ans de façon forte (sauf en Pologne). Cela a constitué, spécialement dans les pays les plus avancés, une incitation supplémentaire pour l'investissement et l'activité d'entreprises pour lesquelles le crédit a souvent joué, jusqu'ici, un rôle faible, voire marginal, et qui ont financé leurs investissements par autofinancement ou par recours aux capitaux étrangers.

L'accélération de la croissance en 2000 a facilité le maintien des déficits des finances publiques, globalement au niveau (moyenne non pondérée) de 3 % du PIB pour les sept pays de l'Europe centrale et balkanique, bien que les politiques des Etats n'aient été que modérément restrictives. Les gouvernements dans la plupart des pays en transition semblent déterminés à suivre une politique prudente des finances publiques. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne soient pas soumis à de fortes pressions. Beaucoup de difficultés subsistent. La situation diffère beaucoup d'un pays à l'autre et demeure fortement précaire dans nombre d'entre eux dans une perspective de long terme. Tous les gouvernements sont vivement incités à accroître les dépenses sociales sous la pression d'une opinion publique mécontente en raison de la médiocrité de son niveau de vie et de la montée du chômage. A cela s'ajoutent, d'une part, le poids des dépenses entraînées par la mise aux normes de l'Union européenne (notamment en matière d'environnement) et l'intégration (réalisée ou souhaitée) des forces militaires dans le cadre de l'OTAN, d'autre part les surcoûts provisoires liés à la mise en place des réformes des retraites et des systèmes de santé et à l'assainissement des bilans financiers des banques et entreprises d'Etat.

Deux pays sont particulièrement touchés : la République tchèque et la Pologne. L'accumulation de créances douteuses ou non recouvrables par les entreprises et banques de la République tchèque a obligé l'Etat à prendre en charge le coût de l'assainissement des situations financières de ces entités pour un montant très élevé, ce qui a déjà fait passer le déficit des finances publiques de 3,3 % à 4,9 % du PIB de 1999 à 2000 et, selon les prévisions, le porterait à plus de 9 % en 2001. En ce qui concerne la Pologne, qui avait réussi à contenir dans le passé ce déficit aux environs de 3 % du PIB, la conjonction de la charge exceptionnelle pour le budget des dépenses initiales entraînées par la mise en œuvre concomitante des nombreuses réformes administratives et sociales et de la montée des dépenses sociales, accompagnant celle du chômage, ainsi que les conséquences d'une gestion peu efficace, ont fait exploser le déficit des finances publiques. Pour les autres pays, même si les prévisions faites au cours du premier semestre sur la base des budgets votés ne montrent pas encore une détérioration très sensible de la situation des finances publiques, il est à craindre que l'effet sur les recettes du ralentissement attendu de la croissance ne se traduise par un creusement plus prononcé des déficits dont le financement, au demeurant, ne pourra pas toujours bénéficier autant que dans le passé de la manne des privatisations.

Les Etats Baltes ont bien surmonté les effets de la crise russe.

L'année 2000 a été marquée par le retour à une croissance substantielle dans les trois Etats baltes après les reculs enregistrés en 1999 ; et si la Lituanie se caractérise par un taux deux fois plus faible (de l'ordre de 3,5 %) que les deux autres pays, l'écart par rapport à 1999 (où le recul avait été particulièrement prononcé) est du même ordre. Cette croissance, dans les cas de l'Estonie et de la Lituanie comme dans celui des autres pays de l'Europe centrale et orientale, a trouvé son moteur principal dans la vive progression des exportations alors que celle de la Lettonie tient beaucoup plus à l'activité de transit qui s'y accomplit et au rôle des services. Mais, dans les trois pays, la production industrielle qui avait diminué en 1999 a retrouvé une évolution positive.

Malgré cette reprise, le taux de chômage s'est maintenu au niveau qu'il avait atteint à la fin de 1999 et a même fortement progressé, de près de trois points dans le cas de la Lituanie où la restructuration

s'accélère.

En revanche, le retour à une croissance positive a incontestablement facilité l'assainissement des finances publiques pour lesquelles l'année 1999 avait fait apparaître des déficits élevés. L'ajustement est particulièrement spectaculaire dans le cas de la Lituanie où le déficit a été ramené de plus de 8 % du PIB à environ 3 %. L'inflation demeure à un bas niveau en Lettonie et Lituanie, mais tend à s'accroître en Estonie.

En ce qui concerne l'équilibre des échanges extérieurs, si la Lettonie et, surtout, la Lituanie (où le déficit des paiements courants a été réduit de façon spectaculaire de 11 % à 6 % du PIB) ont enregistré une amélioration, le déficit des paiements courants de l'Estonie continue de se creuser, passant de 5,8 % du PIB en 1999 à 6,8 % en 2000. Toutefois, ce déficit a pu être couvert par les investissements directs de l'étranger qui, comme en Lettonie, ont augmenté en 2000, atteignant un niveau équivalent à près de 8 % du PIB (et 6 % pour la Lettonie).

La situation économique des trois Etats baltes confirme que leur intégration dans l'économie européenne est en bonne voie malgré l'impact négatif qu'a pu avoir la crise russe. Et le fait notable est que la Lituanie, qui apparaît le pays le plus europhile selon les sondages, tend à rattraper son retard, tant en ce qui concerne la situation macroéconomique qui s'est nettement améliorée que l'état des négociations avec l'Union européenne (elle dépasse désormais la Pologne en nombre de chapitres clos).

Toutefois, les trois pays vont être soumis, comme les autres pays de l'Europe centrale et orientale, aux conséquences de la crise affectant les économies de l'Ouest : d'ores et déjà, même si les prévisions réalisées en cours d'année 2001 font apparaître des taux élevés de croissance peu différents de ceux de 2000, la tendance au ralentissement est sensible.

Les nouvelles perspectives internationales vont obliger les gouvernements des pays de l'Europe centrale et orientale à un pilotage délicat dans un environnement plus défavorable.

Si l'année 2000 s'est présentée sous un jour très favorable, ne demandant aux gouvernements que d'accompagner une évolution naturellement très positive, il risque donc de ne pas en être de même pour 2001 et vraisemblablement 2002, ce qui obligera les autorités à adapter leurs politiques économiques. Comme le souligne la CEE-NU dans son *survey* annuel, si l'environnement extérieur continue à se détériorer, ne fournissant plus l'impulsion habituelle pour le développement économique, elles devront être capables d'adopter rapidement des mesures contracycliques en vue de faire face, au moins partiellement, à un choc extérieur négatif et promouvoir un développement économique plus autonome. La vulnérabilité des économies concernées aux chocs extérieurs demeure très grande et même accrue au fur et à mesure que leur intégration dans l'économie européenne et mondiale progresse.

Le ralentissement en cours de l'activité économique dans l'Union européenne qui est désormais le principal débouché des exportations des pays de l'Europe centrale et orientale ne pourra donc avoir que des effets négatifs sur les économies des pays candidats, d'abord au niveau de la croissance puis, par voie de conséquence, sur l'emploi, le niveau de vie et les grands équilibres. En particulier, il risque d'accroître fortement les tensions sociales dans des pays où les marchés du travail sont déjà très déprimés et où le processus de réformes en économie ouverte s'est révélé très douloureux pour les populations qui tardent à en voir les effets bénéfiques. Une trop forte détérioration de la situation à cet égard risquerait de compromettre la réussite du processus de transformation encore en cours et du processus d'élargissement lui-même. Comme le soulignait déjà le WIIW dans son étude de juillet 2001, il ne faudrait pas que les autorités des pays concernés se trompent de priorités en poursuivant, au-delà du nécessaire, des politiques d'austérité trop exclusivement centrées sur la lutte contre une inflation revenue à des niveaux plus raisonnables. Il ne faudrait pas non plus qu'elles mettent trop l'accent sur la recherche d'une convergence macroéconomique avec l'Union européenne inutilement rapide et

incompatible avec les exigences du rattrapage de niveau de vie qu'implique l'intégration dans cette même Union.

En Russie, le passage d'une croissance de rattrapage, très élevée en 2000, à une croissance durable tarde à se réaliser.

La Russie a bénéficié en 2000 de tous les effets positifs de l'embellie qu'elle a connue après la crise de 1998. La croissance du PIB y a atteint le chiffre record de 8,3 % et celle de la production industrielle, pour la deuxième année consécutive, a dépassé 11 %. Malgré cette forte reprise de l'activité économique, la hausse des prix à la consommation a été ramenée aux alentours de 20 %. Les finances publiques, dont les recettes ont été gonflées par les prélèvements sur les revenus tirés des exportations de produits énergétiques ainsi que par le rétablissement d'une meilleure discipline fiscale, ont dégagé un surplus de l'ordre de 3 % du PIB. De fait, le retour à des conditions plus normales de fonctionnement de l'économie s'est confirmé, marqué, notamment, par la poursuite de la régression du troc et de l'accroissement du rôle de la monnaie dans l'accomplissement des transactions ainsi que par l'amélioration de la situation financière des entreprises. L'investissement interne lui-même a connu un redémarrage, certes bien insuffisant compte tenu de la décapitalisation réalisée tout au long des années quatre-vingt-dix, mais significatif, avec un bond de l'ordre de 17,5 %. Et le pouvoir d'achat du salaire moyen a recommencé à croître, avec une progression de 22,5 %, effaçant la diminution du même ordre de 1999, ceci alimentant une reprise de la consommation (mesurée par les ventes au détail) de près de 9 %. Bien entendu, sous l'effet des exportations dopées par la hausse des prix des hydrocarbures, les échanges extérieurs ont dégagé des excédents records de la balance commerciale, de l'ordre de 60 milliards de dollars, et de la balance des paiements courants, de plus de 45 milliards de dollars.

Cependant ces performances remarquables, mises en valeur par la comparaison avec les résultats désastreux des années quatre-vingt-dix, ne doivent pas faire illusion. Certes la Russie peut être touchée, à travers ses exportations, par le ralentissement de la conjoncture mondiale, et surtout par la retombée des prix des hydrocarbures, mais là ne réside pas la difficulté principale pour ce pays qui a les moyens, en raison de l'immensité de son marché intérieur, de maintenir une croissance relativement autonome dans un environnement dégradé, surtout si les liens économiques avec les autres Etats issus de l'ex-URSS sont convenablement restaurés.

Le défi pour la Russie est de transformer en croissance solide et durable une croissance de rattrapage, certes impressionnante et largement impulsée par la dépréciation du rouble (qui, au demeurant, est progressivement effacée en raison de la stabilité de la monnaie russe). Or, de ce point de vue, rien n'est acquis. La consolidation de la reprise de la production qui, dans un premier temps, a pris appui sur les capacités de production inutilisées, exige la réalisation de très importants investissements, dont le taux par rapport au PIB reste de l'ordre de 16 %, alors que le renouvellement, la modernisation et l'extension des capacités de production exigeraient un taux de l'ordre de 25 % du PIB si l'on se réfère à l'expérience de pays ayant été placés dans une situation comparable. Certes, une part de ces investissements peut et doit être le fait d'investisseurs étrangers apportant leur savoir-faire et faisant profiter la Russie d'innovations technologiques, mais il n'en reste pas moins que la plus grande partie doit, comme dans toute économie majeure, consister en investissements domestiques financés par des ressources internes. Le paradoxe en la matière est que ces ressources existent mais qu'elles ne peuvent pas être utilisées convenablement. En effet, l'énorme excédent commercial réalisé en 1999 et 2000, converti en roubles par l'obligation de rapatriement des recettes tirées de l'exportation, a conduit la Russie à se trouver dans une situation de gonflement de liquidités que les intermédiaires financiers dont elle dispose actuellement ne permettent pas de faire servir correctement à la satisfaction des besoins du pays.

Cette situation alimente d'ailleurs une controverse concernant la politique économique à suivre, et qui

montre que la leçon des échecs enregistrés de 1992 à 1998 n'a pas encore été complètement tirée et qu'une rechute de nature à compromettre les progrès réalisés depuis lors est toujours possible. La Russie manque toujours d'une vision économique à moyen terme faisant l'objet d'un consensus clair. Si tous les experts s'accordent pour dire que l'investissement est une condition essentielle d'une croissance forte, ils se divisent sur les moyens de le réaliser et quant au « timing » à adopter.

Selon les uns, les conditions pour une accélération de l'investissement en Russie sont réunies : des besoins énormes, une demande encore faible mais qui s'apprête à exploser, une liquidité, on l'a vu, abondante. Seuls manquent les « canaux » permettant d'acheminer cette liquidité vers ses utilisateurs et la volonté de l'Etat d'utiliser ses ressources budgétaires, de donner l'exemple en pratiquant une politique de développement des infrastructures dont l'état est critique. Pour ces experts, le risque en procédant ainsi de relancer l'inflation est faible étant donné la sous-utilisation des capacités de production et les mécanismes très particuliers à l'œuvre en Russie.

Pour les autres au contraire, le danger principal demeure le maintien de tensions inflationnistes. L'œil rivé sur les indicateurs monétaires, interprétant à la lettre les préceptes de la politique monétaire sans tenir compte du contexte particulier de la Russie, ils ont pour objectif quasi unique de contenir la croissance de la masse monétaire. Ils en viennent à déplorer la trop grande abondance de ressources financières internes en Russie et s'emploient à stériliser ce qu'ils considèrent comme un excès de liquidité. C'est dans cet esprit que l'on peut interpréter la libéralisation des conditions de rapatriement des gains tirés des exportations qu'ils préconisent, même si cela peut, bien évidemment, servir des intérêts particuliers. Pour ces experts, la lutte contre l'inflation demeure prioritaire et un préalable à la relance de l'investissement qui, selon eux, devrait découler tout naturellement du fonctionnement d'une économie stabilisée et libéralisée.

Dans ces conditions, les perspectives de l'économie russe restent entachées d'une forte incertitude et sont moins prometteuses qu'elles pourraient l'être. La croissance du PIB, qui s'est ralentie au premier semestre de 2001, pourrait être de l'ordre de 5,5 % pour l'ensemble de l'année ; le ralentissement pourrait être encore plus net en ce qui concerne la production industrielle et toucher les exportations affectées par le repli des prix des hydrocarbures, la progression de l'investissement et de la consommation restant modérée. Le taux d'inflation, quant à lui, resterait aux environs de 20 %.

Mais un scénario plus favorable à moyen terme peut être envisagé. La Russie a besoin d'une politique macro-économique à la fois équilibrée et stimulante garantissant une croissance suffisante de la demande privée (grâce à une politique des prix et des revenus) et publique (grâce à une politique budgétaire adaptée). C'est l'une des conditions essentielles pour que les investissements domestiques se développent au rythme rendu nécessaire par l'indispensable remise à niveau des capacités de production. L'autre condition est la mise en place rapide de systèmes d'intermédiation financière permettant de faire circuler, depuis les secteurs « rentiers » vers les secteurs utilisateurs, les liquidités dont dispose la Russie et, plutôt que de les stériliser, de les faire servir au financement des investissements et au développement du secteur productif. Pour ce faire, les expériences d'établissements financiers spécialisés dans le financement de secteurs économiques bien déterminés (comme les infrastructures, l'agriculture ou l'industrie) mises en œuvre par les pays de l'Europe occidentale ou le Japon lors de la reconstruction ayant suivi la Seconde Guerre mondiale pourraient s'avérer d'une grande utilité.

Tableaux synthétiques

Tableau 1 : Croissance du PIB en %

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)	2000(*) 1989=100
Bulgarie	-11,7	-7,3	-1,5	1,8	2,9	-10,1	-7,0	3,5	2,4	5,8	3-4	70
Hongrie	-11,9	-3,1	-0,6	2,9	1,5	1,3	4,6	4,9	4,2	5,2	4-5	105
Pologne	-7,0	2,6	3,8	5,2	7,0	6,0	6,8	4,8	4,1	4,0	1-1,5	127
Roumanie	-12,9	-8,8	1,5	4,0	7,2	3,9	-6,1	-5,4	-3,2	1,6	3-4	77
Slovaquie	-14,6	-6,5	-3,7	4,9	6,7	6,2	6,2	4,1	1,9	2,2	3	103
Slovénie	-8,9	-5,5	2,8	5,3	4,1	3,5	4,6	3,8	5,2	4,6	3,5	114
Rép. tchèque	-11,6	-0,5	0,1	2,2	5,9	4,8	-0,8	-1,2	-0,4	2,9	3,5	98
Estonie	-13,6	-14,2	-9,0	-2,0	4,3	3,0	10,6	4,7	-1,1	6,9	4	82
Lettonie	-10,4	-34,9	-15,0	0,6	-0,8	3,3	8,6	3,9	1,1	6,6	7	64
Lituanie	-5,7	-21,3	-16,2	-8,8	3,3	4,7	7,3	5,1	-3,9	3,3	4	64
Russie	-13,0	-14,5	-8,7	-12,7	-4,1	-3,4	0,9	-4,9	5,4	8,3	5,5	64
Ukraine	-11,6	-13,7	-14,2	-22,9	-12,2	-10,0	-3,0	-1,9	-0,4	5,8	5-7	41

Sources : 1991 - 2000 : WIW
(e) : estimation ; (p) : prévision ; * : BERD

Tableau 2 : Déficit public général (General government balance) (en % du PIB)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
Bulgarie	-4,5	-2,9	-8,7	-3,9	-5,7	-10,4	-2,1	0,9	-0,9	-1,1	-1,5
Hongrie	-3,0	-7,2	-6,6	-8,4	-6,7	-5,0	-6,6	-5,6	-5,7	-3,5	-3
Pologne	-2,1	-4,9	-2,4	-2,2	-3,1	-3,3	-3,1	-3,2	-3,7	-3,2	-6
Roumanie	-	-4,6	-0,4	-2,2	-2,5	-3,9	-4,6	-5,0	-3,5	-3,7	-4
Slovaquie	-	-11,9	-6,0	-1,5	0,4	-1,3	-5,2	-5,0	-3,6	-3,6	-4
Slovénie	2,6	0,3	0,6	-0,2	-0,3	-0,2	-1,7	-1,4	-0,9	-1,3	-1,5
Rép. tchèque	-1,9	-3,1	0,5	-1,1	-1,4	-0,9	-1,7	-2,0	-3,3	-4,9	-9
Estonie (a)	-	-	-0,7	1,3	-1,3	-1,5	2,2	-0,3	-4,6	-0,3	-0,5
Lettonie (a)	-	-	-	-4,0	-3,9	-1,7	0,1	-0,8	4,0	-2,8	-2
Lituanie (a)	-	-	-5,3	-5,5	-4,5	-4,5	-1,6	-5,8	-8,2	-3,3	-1,5
Russie	-	-18,9	-7,3	-10,4	-6,0	-8,9	-7,9	-8,0	3,3	3,0	3
Ukraine	-	-25,4	-16,2	-7,7	-6,1	-3,2	-5,4	-2,8	-2,4	-1,3	-1,5

Sources : BERD ; (a) : Banques centrales et Offices statistiques
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 3 : Croissance des prix à la consommation (moyennes annuelles, en % par rapport à l'année précédente)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
Bulgarie (a)	333,5	82,0	73,0	96,3	62,0	123,0	1082,0	22,2	0,7	9,9	7,5
Hongrie	35,0	23,0	22,6	19,1	28,5	23,6	18,3	14,3	10,0	9,8	9
Pologne	70,3	43,0	35,3	32,2	27,8	19,9	14,9	11,8	7,3	10,1	5,5
Roumanie	170,2	210,4	256,1	136,8	32,3	38,8	154,8	59,1	45,8	45,7	40
Slovaquie	61,2	10,0	23,2	12,4	9,9	5,8	6,1	6,7	10,6	12,0	7,5
Slovénie	-	207,3	32,9	21,0	13,5	9,9	8,4	7,9	6,1	8,9	8
Rép. tchèque	56,7	11,1	20,8	10,0	9,1	8,8	8,5	10,7	2,1	3,9	4,5
Estonie (a)	210,5	1076,0	89,8	47,7	29,0	23,1	11,2	8,2	3,3	4,0	5,5
Lettonie (a)	172,2	951,2	109,2	35,9	25,0	17,6	8,4	4,7	2,4	2,8	3,5
Lituanie (a)	224,7	1021,0	410,4	72,1	39,6	24,6	8,9	5,1	0,8	1,0	2
Russie	93,0	1526	874,0	307,0	197,5	47,8	14,8	27,6	85,7	20,8	18-20
Ukraine	91,2	1210,0	5371,0	891,0	377,0	80,2	15,9	10,6	22,7	28,2	20

Sources : WIIW ; (a) : BERD ; (e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 4 : Flux d'investissements directs étrangers (nets) (millions de dollars)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999(e)	2000(p)	Investissements cumulés 1989-2000	Investis. cumulés 1989-2000 et par tête(en \$)
Bulgarie	40	105	82	81	503	537	836	1000	3286	404
Hongrie	2328	1097	4410	2279	1741	1555	1720	1167	19725	1964
Pologne	580	542	1134	2741	3041	4966	6348	9299	29052	751
Roumanie	87	341	417	415	1267	2079	1025	1009	6732	301
Slovaquie	107	236	194	199	84	374	701	2058	4169	772
Slovénie	111	131	183	188	340	250	144	110	1510	756
Rép. tchèque	563	749	2526	1276	1275	3591	6234	4477	21673	2102
Estonie	156	212	199	111	130	574	222	324	2008	1400
Lettonie	50	279	245	379	515	303	331	398	2498	1056
Lituanie	30	31	72	152	328	921	478	375	2387	646

Sources : BERD (utilisant FMI et Banques centrales). Statistiques de balances des paiements

Tableau 5 : Taux de chômage (en % de la population active en fin d'année)

	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
Bulgarie	11,1	15,2	16,4	12,8	11,1	12,5	13,7	12,2	16,0	17,9	18
Hongrie (a)	7,4	12,3	12,1	10,9	10,4	10,5	10,4	9,1	9,6	8,9	-
Pologne	11,8	13,5	16,4	16,0	14,8	13,2	10,3	10,4	13,0	15,0	17
Roumanie	3,0	8,2	10,4	10,9	9,5	6,6	8,9	10,4	11,8	10,5	10
Slovaquie	11,8	10,4	14,4	14,6	13,1	12,8	12,5	15,6	19,2	17,9	18
Slovénie	10,1	13,4	15,4	14,2	14,5	14,4	14,8	14,6	13,0	12,0	11
Rép. tchèque	4,1	2,6	3,5	3,2	2,9	3,5	5,2	7,5	9,4	8,8	9,5
Estonie (b)	-	-	-	-	-	17,1	16,4	14,0	13,0	13,9	12,4*
Lettonie (b)	-	-	-	-	-	22,2	15,9	14,7	14,0	14,4	13,5*
Lituanie (b)	-	-	-	-	-	17,1	16,4	14,0	13,0	16,1	16,6*
Russie	-	4,8	5,7	7,5	9,0	9,9	11,2	13,3	12,2	9,6	9
Ukraine	-	0,3	0,4	0,4	0,5	1,3	2,3	3,7	6,3	4,3	5

Sources : WIIW ; (a) : BERD ; (b) : Enquêtes emploi-Concept du BIT ; (e) : estimation ; (p) : prévision ; * fin du premier trimestre 2001

L'Europe du Centre-Est, entre quête de stabilité et tentation populiste

par Jacques Rupnik

Le paysage politique de l'Europe du Centre-Est est marqué par le contraste entre une grande *fragilité des systèmes de partis* issus de la dernière décennie et la relative consolidation des systèmes de démocratie parlementaires, entre une quête de stabilité qui souvent se traduit par le renforcement de l'assise électorale de partis socio-démocrates (post-communistes) comme en Pologne et en Lituanie et la forte poussée de forces populistes hostiles au projet d'intégration européenne. En effet, les élections dans plusieurs pays de la région (Roumanie, Bulgarie, Lituanie, Pologne) confirment que l'*alternance* est acceptée par les protagonistes de la vie politique sans compromettre le fonctionnement des institutions démocratiques mises en place depuis 1990. Cependant, on assiste parallèlement à un processus préoccupant d'*implosion des partis politiques ou des coalitions qui ont mis en place les réformes* ainsi que l'orientation pro-européenne de la dernière décennie. C'est ainsi qu'en Roumanie, les partis de la coalition de droite, qui s'était présentée à son arrivée au pouvoir fin 1996 comme la rupture tardive, mais réelle, avec l'ancien régime communiste, ont été balayés lors des élections de l'automne 2000, le président sortant Emil Constantinescu préférant ne pas se représenter tant ses chances de réélections étaient insignifiantes. De même, l'Union des forces démocratiques en Bulgarie, dont le gouvernement avait mené des réformes économiques et monétaires courageuses, a subi une cuisante défaite aux élections de juin 2001. Mais c'est sans doute en Pologne que le choc fut le plus spectaculaire lors des élections de septembre 2001 avec l'éclipse complète des deux composantes de la coalition : l'Union pour la liberté de Bronislaw Geremek et l'AWS (Alliance Electorale Solidarité), dont aucune n'est désormais représentée au sein de la Diète. Il est possible (si l'on suit les sondages) qu'un sort analogue attende la plupart des partis de la coalition au pouvoir en Slovaquie aux élections prévues en 2002. Autrement dit, il y a un prix politique à payer pour l'introduction de réformes impopulaires, mais surtout, et c'est plus préoccupant, le système de partis, douze ans après la chute du communisme, reste fragmenté et imprévisible, ce qui n'est pas un gage de stabilité pour l'avenir des institutions.

Le second trait marquant du paysage politique est la *recherche de la stabilité politique* qui se traduit par un soutien renforcé donné aux partis sociaux-démocrates (ex-communistes) comme en Pologne (victoire claire avec 41 % des voix) ou, en Lituanie, par le retour aux affaires à la fin juin 2001 d'Algirdas Brazauskas, l'ancien chef du parti communiste reconverti dans une variante pragmatique de la social-démocratie. Cette même quête de stabilité explique la formation contre-nature à Prague d'un gouvernement minoritaire social-démocrate (qui, à la différence de tous ses voisins, n'est pas post-communiste) toléré par son principal rival, le parti de la droite libérale de Vaclav Klaus. Seule la Hongrie semble avoir aujourd'hui un système de partis stable avec une droite dont le pivot est le parti Fidesz du Premier ministre Victor Orban et une gauche dont le pôle rassembleur est le parti socialiste.

Le troisième aspect, la véritable nouveauté, c'est la percée sur la scène politique et dans les institutions parlementaires de *forces populistes jouant tantôt sur la défiance par rapport à la classe politique, tantôt sur le registre du nationalisme*. En Roumanie, Vadim Tudor, le démagogue ultra nationaliste, obtint plus d'un quart des voix aux élections présidentielles. En Bulgarie ce fut, certes dans un style très différent, la victoire sans partage en juin de Simeon II, l'ex-roi rentré d'exil en février. En Pologne, deux partis extrémistes, Samoobrona (Autodéfense) et la Ligue des familles polonaises comptent environ un cinquième de l'électorat. En Slovaquie, les sondages annoncent le retour du mouvement de Vladimir Meciar, principal artisan du divorce tchéco-slovaque en 1992, mais aussi l'émergence de nouvelles formations populistes : celle de Robert Fico Smer (Direction) et celle de Pavol Rusko, le propriétaire de l'influente chaîne de télévision privée TVMarkiza (ANO)

Alliance du nouveau citoyen). Tous ces événements sont la manifestation d'un vote protestataire des « perdants » de la transition à l'économie de marché, mais traduisent aussi pour la première fois l'émergence de forces politiques ouvertement hostiles à l'entrée de leur pays dans l'Union européenne. C'est ce dernier aspect qui, à la veille de décisions importantes de l'UE sur son futur élargissement à l'Est, est le plus préoccupant.

Au-delà de ces caractéristiques communes, il existe, bien entendu, une grande diversité des situations.

En **Roumanie**, le score du parti de la Grande Roumanie (Romania Mare), mélange de nationalisme xénophobe, d'hostilité à l'Occident et de démagogie (rejet en bloc de toutes les élites politiques comme corrompues) fut un véritable choc sur la scène politique roumaine favorisant une certaine recomposition. Alors que, dans les années quatre-vingt-dix, le clivage principal opposait les ex-communistes, avec pour leader le Président Iliescu, aux partis du centre-droit regroupant les partis « historiques » (parti national-paysan et parti libéral) et les forces issues des changements de l'après 1989 voulant rompre avec l'héritage du communisme en rompant aussi avec le post-communisme d'Iliescu, au second tour de la dernière élection présidentielle, on retrouve ce dernier érigé en ultime rempart de la démocratie face à Vadim Tudor, champion du nationalisme autoritaire. Même les adversaires d'hier appelèrent à voter pour l'ex-communiste afin de ne pas compromettre l'avenir européen du pays. Et force est de constater que, un an après, le gouvernement d'Adrian Nastase amorçe un redressement économique, lance de nouveaux programmes pour favoriser l'intégration des Roms, promet un meilleur contrôle de ses frontières et reçoit de la Commission de l'UE un rapport annuel incomparablement plus favorable que celui de l'automne 2000 qui avait classé la Roumanie en dernière position parmi les pays candidats à l'entrée dans l'Union.

La **Bulgarie** a connu une autre surprise aux élections législatives de juin 2001 avec la victoire de « mouvement national Siméon II », totalisant 43 % contre 18 % à la droite sortante et 17 % aux socialistes (ex-communistes). Simeon II, qui avait quitté la Bulgarie en 1946 sans avoir formellement abdiqué, revenu en février de son exil espagnol sans aucun appui partisan, a réussi en juin à obtenir la moitié des sièges au Parlement (ce qui impliquait l'arrivée massive d'un personnel politique nouveau totalement inconnu six mois auparavant et sans aucune expérience dans ce domaine). Comment expliquer cette recomposition soudaine du paysage politique ? D'abord par la fragilité et le discrédit d'un système bi-polaire : l'opposition figée entre les « Bleus » et les « Rouges » héritée de la chute de l'ancien régime à la fin de 1989 n'était plus perçue par les électeurs comme pertinente pour structurer le champ politique. Siméon II a réussi à prendre des voix aux deux forces rivales en s'appuyant sur une campagne médiatique qui mobilisa une double symbolique : celle de la continuité avec le passé pré-communiste et l'arrivée sur la scène politique d'un personnage charismatique, extérieur à la classe politique bulgare. Cette double extériorité, qui fut la cause du succès fulgurant de Siméon II, pourrait s'avérer être aussi son talon d'Achille. En effet, au lieu de restaurer la monarchie (il ne peut se présenter à la présidentielle car il faut, selon la Constitution, avoir résidé au moins les cinq dernières années dans le pays) ou rester « en réserve de la république », il a accepté la responsabilité de diriger un gouvernement confronté à la gestion de graves difficultés économiques et à l'impossibilité de satisfaire les promesses inconsidérées faites pendant sa campagne éclair. Ainsi l'homme qui jouissait d'une légitimité traditionnelle en tant que roi, doublée d'une légitimité démocratique en tant que vainqueur des élections, cherche-t-il à s'imposer sur le terrain improbable de la légitimité technocratique du gestionnaire de l'économie. C'est le moyen le plus sûr de décevoir les électeurs qui, ne se reconnaissant plus dans les partis traditionnels, se sont tournés vers l'homme providentiel et le retour dans le giron du paternalisme.

La **Pologne** a sans doute connu le tremblement de terre électoral le plus important. En effet, les élections législatives du 23 septembre représentent la fin d'une époque, la défaite historique des forces politiques identifiées à la chute du régime communiste : ni l'Union pour la Liberté (UW) de Bronislaw Geremek, historien, ancien conseiller de Solidarité devenu ministre des Affaires

étrangères, ni son partenaire au sein de la coalition gouvernementale, l'Alliance électorale Solidarité, héritière du syndicat devenu symbole de l'opposition à l'ancien régime, n'ont obtenu les 5 % nécessaires pour se maintenir au Parlement. Ironie de l'histoire, l'éclipse politique des anciens opposants au communisme s'accompagne d'une victoire massive des sociaux-démocrates (ex-communistes). En somme, selon la formule de Jan Krauze, « les hommes d'hier sont remplacés par les hommes d'avant-hier ». La formule est cruelle et à certains égards trompeuse. Les hommes de la coalition sortante n'étaient pas (seulement) ceux issus de la lutte de Solidarnosc, de même que la gauche d'aujourd'hui (le SLD) n'est pas composée uniquement de survivants de l'appareil communiste. Il reste la troisième nouvelle donnée de l'élection polonaise : l'entrée en force au Parlement de rassemblements populistes et nationalistes. Le mouvement Autodéfense de Lepper a fait 10 % ainsi que la très catholique et très nationaliste Ligue des familles polonaises. Si l'on ajoute à cela une partie de l'électorat du parti paysan nous arrivons à environ un quart de l'électorat rejetant en bloc non seulement la politique de réformes suivies depuis une décennie, mais surtout la classe politique considérée comme corrompue.

Certes les SLD (sociaux-démocrates) ont formé un gouvernement de coalition avec le parti paysan (comme après les élections de 1993) et donnent des gages de modération économique et financière (le problème de la Pologne n'est pas une crise économique, mais une crise budgétaire), affirment leur priorité à la préparation de l'entrée dans l'UE et organisent un sommet centre-européen avec les Américains pour aider la coalition contre le terrorisme. Il reste que les résultats de ces élections sont préoccupants pour plusieurs raisons. Le système politique est mis à mal non seulement par l'implosion des partis politiques, mais aussi par le déséquilibre entre un pouvoir concentré dans les mains des ex-communistes (président, gouvernement, Parlement) et une opposition extraordinairement fragmentée. La droite libérale modérée disparaît, à moins que Plateforme Civique ne prenne le relais de l'Union pour la Liberté (puisqu'elle fait le même score que cette dernière il y a quatre ans). L'éclipse des intellectuels issus de la dissidence représentera à coup sûr un appauvrissement de la culture politique et du courant pro-européen. D'autant plus que les forces « antipolitiques » qui entrent au parlement le font ouvertement sur un programme anti-européen. La Pologne, qui n'a pas réussi à ancrer un parti libéral moderne pro-européen (manque d'assise sociale) verra-t-elle ainsi naître une droite national-chrétienne, populiste et antieuropéenne ?

C'est cette dernière interrogation, commune à plusieurs pays de la région, qui révèle la question européenne comme un clivage émergent de politique intérieure. Plus l'on se rapproche de l'Europe, plus il est naturel qu'il y ait différenciation. Mais l'on observe un effritement dans la plupart des pays candidats les mieux placés du soutien à l'élargissement de l'UE (Hongrie 65 %, Pologne 55 %, République tchèque 45 %). Si la tendance devait se poursuivre, plusieurs pays verraient le référendum annoncé sur l'entrée dans l'UE transformé en test majeur de la maturité politique des pays d'Europe du Centre-Est.

I.- Evolution macro-économique

Bénéficiant d'une forte demande extérieure émanant de ses principaux marchés d'exportations, ainsi que des effets des importantes réformes structurelles jusqu'alors réalisées, l'économie hongroise a affiché en 2000 une croissance de 5,2 %, la plus forte enregistrée dans les vingt dernières années, qui lui a permis de dépasser pour la première fois son niveau de 1989. Les conditions extérieures et intérieures favorables ont conduit à une croissance record de la production industrielle de 18,3 %, la plus élevée depuis le début de la transition. Pour sa part, la production agricole, après avoir augmenté en 1999 de 0,9 %, a de nouveau chuté de 3,5 % en 2000, tant en raison des inondations sévères qui ont frappé la Hongrie au printemps de cette année que des insuffisances structurelles de l'agriculture hongroise. Toutefois, les effets néfastes des inondations dont la Hongrie a été de nouveau la victime en 2001 devraient être quelque peu atténués par la hausse des prix des produits agricoles, ce qui permet de prévoir une croissance modérée de la production agricole en 2001.

Cependant, le ralentissement de l'activité dans l'Union européenne, principale destination des exportations hongroises, risque de mettre en question le taux de croissance du PIB de 5,5 % prévu par le gouvernement pour les années 2001 et 2002. Les dernières estimations des instituts et organismes internationaux sont en effet plus prudentes que celles du gouvernement, situant le taux de croissance du PIB entre 4 et 5 % pour 2001. Mais grâce, principalement, aux activités des compagnies multinationales, la production industrielle a continué d'afficher au cours du premier trimestre 2001 une forte croissance (10,2 %) qui pour l'ensemble de l'année, bien que ralentie par rapport à 2000, devrait rester élevée et se situer entre 8 et 13 %, selon les estimations de divers experts.

A l'approche des élections prévues pour mai 2002, ces perspectives ont conduit le gouvernement à modifier sa politique afin de stimuler l'activité économique par l'intermédiaire de la consommation (alimentée par le relèvement des salaires et des prestations sociales) et la dépense publique (notamment grâce à la mise en œuvre du Plan Széchenyi). Dans le même temps, une nouvelle politique de la monnaie et du taux de change vise à contenir l'aggravation des tensions inflationnistes d'ailleurs persistantes.

La croissance de l'économie hongroise, tirée au cours des dernières années essentiellement par les exportations, devrait donc l'être davantage par la demande intérieure en 2001 et en 2002. En effet, l'augmentation du salaire minimum brut de 57 % dès janvier 2001 (et de 11 % supplémentaires dès l'année 2002), conjuguée avec les hausses des salaires dans le secteur public qui devraient avoir augmenté de 16 à 17 % en moyenne au cours de l'année, ne devrait pas manquer de donner une impulsion à la consommation privée. Au total, la croissance du salaire réel, qui a déjà atteint 4,4 % au premier trimestre de 2001, pourrait dépasser 4,5 % en 2001, en comparaison avec 1,5 % en 2000, et celle de la consommation des ménages pourrait atteindre 5 % en 2001.

Grâce au dynamisme de la croissance économique, l'emploi, qui a augmenté de 1 % en 2000, continue sa progression (1,4 % au premier trimestre) et le taux de chômage (en termes de chômeurs enregistrés), qui était de 9,6 % à la fin de 1999, a été ramené à 8,9 % à la fin de 2000 (des données fondées sur les enquêtes emploi donnent des chiffres plus faibles avec un taux de chômage de 6,4 % à la fin de 2000 ramené à 5,4 % en juin 2001).

Une croissance du PIB plus forte que prévu, en conjonction avec une gestion prudente des dépenses publiques, a permis au gouvernement d'atteindre l'objectif d'un déficit des finances

publiques de 3,5 % du PIB qu'il s'était fixé pour 2000. Son ambition est de le contenir, toutes sources confondues (budget de l'Etat, sécurité sociale et fonds spéciaux) au même niveau en 2001, alors que le budget bi-annuel (2001 et 2002) prévoit une baisse de la proportion des prélèvements obligatoires dans le PIB de 41,7 à 39,5 % en 2001. Toutefois, l'engagement (dès le mois de janvier 2001) des dépenses nouvelles impliquées par le cofinancement budgétaire du Plan Széchenyi et, plus généralement, les intentions du gouvernement dans le contexte pré-électoral peuvent conduire à un dérapage budgétaire en 2001.

Rappelons que le Plan Széchenyi, qui prévoit l'engagement d'un montant de dépenses publiques dépassant 620 milliards de forints en 2001 et 2002, présenté comme la pierre angulaire de la politique économique du gouvernement pour ces années, est la réponse au creusement spectaculaire des disparités régionales qui a eu lieu pendant les années quatre-vingt-dix et qui a fait passer l'écart entre le PIB par habitant à Budapest et la moyenne nationale de 20 % en 1990 à 85 % en 1999. L'opulence relative de la zone de Budapest, qui, à elle seule, a attiré environ 70 % des investissements étrangers et concentre la plus grande partie (68 %) de la production industrielle, contraste avec la pauvreté d'autres régions comme celles du nord du pays qui souffrent de l'effondrement de l'industrie lourde.

Le processus de désinflation, mené à bien jusqu'en 1999 quand le taux d'inflation a été ramené de 28 % en 1995 à 10 %, semble avoir marqué le pas en 2000 (9,8 %), en raison principalement de la hausse des prix du pétrole et, dans une moindre mesure, de celle des prix agricoles. La hausse des prix à la consommation, alimentée en premier lieu par la hausse des prix agricoles (20,3 %) et en second lieu par celle des carburants et de l'énergie (11,9 %), qui a déjà atteint pendant les cinq premiers mois de l'année 2001, par rapport à la même période de l'année précédente, le niveau de 10,4 %, ne devrait pas permettre de respecter l'objectif du gouvernement (7 %) pour la fin de l'année et pourrait se situer, si rien ne change, à un taux proche de 10 % en 2001. Toutefois, la politique anti-inflationniste annoncée au mois de juin par la Banque centrale (et notamment le resserrement de la politique monétaire) peut contribuer à la ramener en dessous de 9 % pour l'ensemble de l'année.

Depuis le 3 mai 2001, selon la décision de la Banque centrale, la bande de fluctuation du forint a été élargie de $\pm 2,25$ à ± 15 %. Pour sa part, le taux de dévaluation mensuelle dans le cadre du régime de change *crawling peg*, qui a été réduit à 0,2 % depuis le 1^{er} avril 2001, sera maintenu temporairement, avant d'être ramené à 0,1 % à la fin de l'année, puis supprimé en 2002. La décision de changer le régime de change a pour but de donner plus de place, dans la lutte contre l'inflation, à la politique monétaire, dont le principal instrument sera les taux d'intérêt directeurs, ainsi que de réaliser un pas en avant vers la conformité avec le mécanisme de change européen (MCE-II). Désormais, le souci principal de la Banque centrale est d'atteindre, puis de maintenir, la stabilité des prix, avec des objectifs d'inflation de 7 % à la fin de 2001 et de 4,5 % en décembre 2002, en vue de satisfaire le critère de Maastricht en 2004/2005 et permettre au pays d'adhérer à l'Union économique et monétaire en 2006/2007. Rappelons que l'élargissement des marges de fluctuation du forint a été préconisé aussi bien par l'OCDE que par le FMI. Sous l'impulsion de ce dernier, la Banque nationale de Hongrie avait également promis de relâcher les restrictions sur les mouvements des capitaux à court terme. Cette promesse a été réalisée, au début de juin, dans le cadre de la déclaration de la pleine convertibilité du forint. On fera toutefois remarquer que, si la nouvelle politique de la Banque centrale peut freiner l'inflation, elle peut aussi freiner la croissance d'une économie qui est en pleine expansion.

Même si les exportations hongroises se sont accrues en termes de volumes plus rapidement en 2000 (21,7 %) que les importations (20,8 %), en termes de valeurs, elles n'ont augmenté que de 12,3 % contre 14,5 % pour les importations, ce qui indique une détérioration des termes de l'échange due notamment à la hausse des prix de l'énergie importée. La Hongrie a ainsi affiché en 2000 un déficit de la balance commerciale qui a frôlé 4 milliards de dollars. Néanmoins, grâce à un excédent important de la balance des services, la position extérieure du pays s'est améliorée, le

déficit de la balance des transactions courantes étant ramené de 4,3 % du PIB en 1999 à 3,3 % en 2000.

Au cours du premier trimestre 2001, les échanges extérieurs hongrois ont continué à progresser fortement, bien qu'à un rythme plus lent, les exportations augmentant en volume de 16,3 % (en valeur 14,5 %) et les importations de 15,6 % (en valeur 14,3 %). Pendant cette période, la croissance des importations a été tirée davantage par les machines, les équipements et l'énergie que par les biens de consommation. En même temps, le déficit des transactions courantes a affiché un chiffre moins élevé que pendant la même période de l'année précédente grâce à un fort surplus des invisibles (tourisme). Pour l'ensemble de l'année 2001, ce déficit pourrait être limité à 3 % du PIB.

Si le succès économique de la Hongrie dans le passé peut être attribué, pour une large part, aux investissements directs étrangers (IDE), rien n'indique qu'ils aient perdu de leur importance. Bien que les grandes privatisations soient presque achevées, les IDE continuent à affluer vers la Hongrie, atteignant un chiffre de 1,9 milliard de dollars en 2000 qui n'est que légèrement inférieur à celui de 1999 et, au cours de la période janvier-avril 2001, les entrées des IDE ont même été encore supérieures de 48 % à ce qu'elles avaient été pendant la période équivalente de 2000. Mais comme, parallèlement, la Hongrie a effectué des investissements directs importants à l'étranger (au mois de janvier 2001), le niveau des entrées nettes d'IDE est sensiblement inférieur (-38 %) à celui qui a été enregistré au cours de la même période de l'année précédente.

La Hongrie fait face à un défi quelque peu délicat. Fort des bons résultats acquis, le gouvernement met en œuvre une politique de soutien à la croissance qui devrait à la fois éviter que le rythme de celle-ci ne s'affaiblisse par trop et répondre à l'aspiration de la population à l'élévation de son niveau de vie. Mais elle pourrait se traduire aussi par un creusement du déficit extérieur, surtout si les débouchés des exportations se réduisent en raison de l'affaiblissement de l'activité économique des principaux clients touchés par la crise économique mondiale. Cela, étant donné l'option de l'économie ouverte très intégrée dans l'économie mondiale choisie par la Hongrie, pourrait être de nature à remettre en cause la politique économique actuelle de son gouvernement.

II.- Etat des réformes structurelles

1.- REFORME DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

1.1.- *Le système bancaire*

Selon l'OCDE, le secteur bancaire hongrois est, depuis quelques années déjà, l'un des plus performants parmi ceux des pays ex-socialistes. Le volume des crédits ne cesse d'augmenter, les taux d'intérêt et les marges sur les prêts aux entreprises diminuent, l'activité des banques s'élargit, la concurrence s'agrandit par l'entrée sur le marché de nouveaux acteurs, le secteur se consolide par la cessation d'activité de certains acteurs et la fusion d'autres.

Depuis 1998, on assiste à une double évolution de la structure des prêts. D'une part, les crédits au profit des petites et moyennes

entreprises augmentent plus rapidement que les concours aux grandes entreprises, même si ces dernières restent toujours privilégiées dans leur attribution. D'autre part, les crédits aux ménages, accordés principalement pour le logement et l'achat d'automobiles, ont commencé à progresser plus rapidement que les dépôts. Cette augmentation des crédits consentis à des clients plus risqués (PME et ménages) s'explique par l'intensification de la concurrence en ce qui concerne les entreprises et l'élargissement des marges entre les taux d'intérêt créditeur et débiteur en ce qui concerne les ménages. Par ailleurs, le développement des cartes de crédit, dont l'émission a débuté en 1999, devrait aussi stimuler le crédit.

Les coefficients des fonds propres, de

l'ordre de 13 % pour les grandes banques et 23 % pour les petites, sont supérieurs au minimum de 8 % requis. Après avoir affiché des pertes en 1998, en raison de la crise russe et des difficultés de Postabank, les banques hongroises enregistrent de nouveau des bénéfices, auxquels a contribué le remboursement régulier des prêts (à plus de 90 %).

La privatisation de la Postabank a de nouveau été préparée en 2000. Un cabinet international a été engagé pour cela, mais au milieu de l'année 2001, la Société hongroise pour la privatisation et les biens de l'Etat (APV Rt) n'avait encore cédé que 15 % du capital de la Postabank à une autre entreprise publique, Magyar Posta (la Poste hongroise). La Postabank occupe d'ailleurs le troisième rang parmi les banques de détail hongroises. En 2000, l'APV Rt a vendu les parts résiduelles qu'elle détenait dans la K&H Bank (30 %) et, en février 2001, celles de la Budapest Bank (23 %), tandis que la vente de ses parts dans la Konzumbank reste à réaliser. Pour l'instant, l'Etat n'envisage pas de vendre la banque hypothécaire Foldhiteles Jelzálogbank (FHB), dont la privatisation a été annoncée puis annulée par le gouvernement en 1999.

Les crédits hypothécaires ne sont pas suffisamment développés en Hongrie, en raison notamment du fonctionnement insatisfaisant du marché immobilier, de retards fréquents dans la mise à jour du registre foncier et de la lenteur des procédures de saisie. Dans le secteur bancaire, l'emploi a reculé, qui indique une rationalisation. En même temps, le salaire moyen en termes réels a rapidement augmenté en raison d'embauches d'employés qualifiés (les moins qualifiés étant licenciés). Au cours des dernières années, les banques ont investi beaucoup dans des équipements modernes et de nouveaux locaux nécessaires à la création des réseaux d'agences.

Dans le futur proche, le secteur bancaire hongrois, dans lequel les banques étrangères jouent le rôle majeur, devrait rester parmi les secteurs les plus dynamiques de Hongrie.

1.2.- Les marchés financiers

Les marchés des capitaux hongrois comptent parmi les plus solides et les mieux réglementés de la région en transition. En 2000, la liquidité de la Bourse de Budapest (BET) a été parmi les plus élevées de cette

région.

A la mi-2001, on comptait sur le marché au comptant de la BET : les actions de 58 sociétés, les obligations de 7 sociétés, 10 bons du Trésor et 30 différentes obligations d'Etat, 3 types d'obligations émises par les institutions financières internationales, un petit nombre de titres des fonds d'investissement et des coupons d'indemnisation ainsi qu'une nouvelle obligation hypothécaire introduite en avril 2001. A cette date, le nombre des sociétés de bourse en activité avait été réduit à 36 contre 51 à la fin de 1999 et, à la fin de l'année 2000, plus de 70 % des valeurs cotées à la bourse étaient détenues par les investisseurs étrangers.

Il faut noter que dans la capitalisation totale du marché des actions, quatre secteurs - les télécommunications avec 35 %, l'industrie pharmaceutique avec 14 %, les banques avec 14 % et la pétrochimie avec 14 % - représentent à eux seuls 77 %.

Sur le marché des contrats à terme (*futures*) sont négociés 17 contrats ayant trait à des instruments à terme, et sur le marché des options, 4 contrats (pour les détails voir le *Tableau de Bord 2000*). Toutes les opérations boursières s'effectuent électroniquement et les horaires d'ouverture de la BET sont synchronisés avec des marchés occidentaux.

En avril 2000, un regroupement des trois organismes de surveillance du secteur financier a été réalisé. Désormais un seul organisme, l'Autorité hongroise de surveillance financière (PSzAF) exercera les activités jusqu'alors partagées entre trois institutions distinctes. Cette fusion est intervenue conformément aux recommandations de l'OCDE, mais il faut encore doter le PSzAF d'un pouvoir réglementaire qui est resté réservé au gouvernement. L'indépendance de cet organisme, à l'instar de celle de la Banque centrale, est ainsi préconisée afin d'éviter l'interférence politique.

2.- LA REFORME DES ENTREPRISES

2.1.- Les privatisations

Bien que les privatisations majeures aient déjà été réalisées en Hongrie (voir *Tableau de bord 1999* et *Tableau de bord 2000*), l'APV Rt doit encore s'occuper des privatisations d'une centaine d'entreprises, dont les plus grandes

sont la compagnie aérienne Malev, le producteur d'acier Dunaferr, le grossiste en produits pharmaceutiques Hungaropharma, la société en situation de monopole pour les services interurbains de transport par autocar (Volan). Elle devrait aussi procéder à la cession des parts résiduelles (en conservant une action spécifique) qu'elle détient dans la société pétrolière et gazière Mol, d'importance stratégique.

Les parts résiduelles que l'APV Rt avait détenues dans la société de radiodiffusion Antenna Hungaria et dans la compagnie pharmaceutique Human Rt ont été vendues comme prévu en 2000, mais la privatisation d'Antenna Hungaria reste à être complétée.

La tentative de privatiser la compagnie aérienne Malev a échoué en raison du retrait des acheteurs potentiels initialement intéressés. Hungaropharma, qui contrôle environ 30 % du marché de la vente de gros des produits pharmaceutiques, est actuellement à 100 % propriété de l'Etat. Sa privatisation doit commencer par la vente en 2001 des premiers 25 % de son actif. Selon la stratégie de privatisation de cette compagnie, approuvée par le gouvernement en février 2001, l'acheteur stratégique aura la possibilité de porter à terme sa part de 25 % à 50 %.

Parmi les transactions réussies en 2000 on peut noter aussi la vente de 25 % de ICN et les privatisations de Nitrokémia et de la compagnie de biens immobiliers ITC. A l'exception de quelques parts minoritaires, l'APV Rt a complété en 2000 la vente des actifs en propriété des Fonds de sécurité sociale qu'elle avait acquis (en 1999 et 2000) à la demande de gouvernement, dont Autóker Holding (98 %), Medicor Röntgen (23 %), Omker (25 %) - achetés par Hungaropharma. Des acheteurs ont été trouvés pour Hotel Carbona (60 %) et pour un certain nombre d'entreprises de plus petite dimension. Les appels d'offres pour la vente de l'imprimerie Szikra Lapnyomda (14 %) et de la centrale électrique Budapest (3 %) n'ayant pas abouti, les ventes des parts de ces entreprises détenues par les Fonds de sécurité sociale sont reportées pour 2001. Enfin, le fabricant de vêtement Szeged, dont les Fonds de sécurité sociale détiennent 20 % d'actifs, est en cours de liquidation.

Parmi la vingtaine d'entreprises qui doivent rester à capitaux publics à 100 % figurent la centrale nucléaire de Paks, la société de

transport et de distribution en gros de l'électricité, la poste, les chemins de fer, les compagnies des eaux et divers établissements de recherche précisés dans la loi de privatisation.

Les modifications de la loi de privatisation en 1999, qui ont autorisé l'APV Rt à acquérir des participations dans des entreprises privées tout en continuant à gérer les entreprises à capitaux publics, lui ont permis d'élargir ses possibilités de soutenir la restructuration des entreprises mais aussi de contribuer à « l'exécution des politiques économiques, sectorielles ou sociales de l'Etat ». A cet égard, l'OCDE dénonce la pratique de plus en plus marquée de l'APV Rt de subventionner sur ses recettes de privatisation les entreprises en difficulté qu'elle détient, et préconise un système plus transparent qui consisterait à subventionner directement les sociétés déficitaires sur le budget central.

2.2.- Les restructurations

La privatisation de l'industrie et du secteur bancaire et l'ouverture à des investisseurs stratégiques étrangers, en conjonction avec l'application d'une stricte législation en matière de faillite, ont permis la mise en place d'un cadre solide de gouvernement d'entreprise qui a renforcé la position de la Hongrie comme destination privilégiée de l'investissement direct étranger et a préparé le terrain à une croissance soutenue.

Pourtant, l'économie hongroise reste toujours profondément divisée entre le secteur dominé par les compagnies multinationales ayant des taux de productivité élevés et le secteur des PME/PMI locales qui traîne loin derrière. Le Plan Széchenyi devrait aider les entreprises locales et les régions défavorisées à rattraper leur retard en termes de développement.

Afin de mieux protéger encore les créanciers, certains proposent une nouvelle loi sur les faillites, estimant que la loi existante permet aux compagnies en liquidation, dans la majorité des cas, de sauver leurs actifs en effectuant un transfert dans des nouvelles compagnies. De fait, en octobre 2000, sur 11 000 compagnies en liquidation, 9 500 n'avaient aucun actif sur leurs comptes. Depuis 1995, le nombre d'entreprises enregistrées (159 925) a plus que doublé, atteignant en 2000 près de 350 000. Selon les données de la Fédération nationale des

liquidateurs, depuis 1995, quelque 114 000 entreprises auraient déposé leur bilan.

Pour sa part, le secteur hongrois de l'acier a fait l'objet d'un plan de restructuration qui a été soumis à la Commission européenne en février 2000 et que celle-ci, dans son rapport pour l'année 2000, a demandé de retravailler.

3.- REFORME FISCALE ET PROTECTION SOCIALE

3.1.- La réforme fiscale

En Hongrie, la charge fiscale est parmi les plus lourdes de la zone OCDE, essentiellement en raison de la fiscalité du travail. Le système fiscal hongrois s'appuie largement sur les cotisations de sécurité sociale et les impôts à la consommation pour ses recettes, alors que les recettes provenant de l'impôt sur les sociétés et l'impôt sur les revenus des personnes physiques sont faibles comparées à la zone OCDE. Malgré plusieurs réformes dont la dernière date de 2001, les cotisations de sécurité sociale restent parmi les plus élevées de la zone OCDE. La majeure partie d'entre elles frappent les employeurs (37,5 % de la rémunération brute), les cotisations salariales étant plus faibles (12,5 % de la rémunération). Le gouvernement hongrois a réduit les cotisations patronales à la sécurité sociale de 2 points de pourcentage en 2001 et il envisage de les réduire de 2 points supplémentaires en 2002.

Quant à l'impôt indirect, le taux normal de la TVA est de 25 % et le taux réduit de 12 %, certains produits étant taxés à taux zéro. Bien que le taux normal soit le plus élevé observé parmi les pays de l'OCDE, la Hongrie a un taux effectif qui la situe dans la moyenne de la zone ; cela est dû au fait que seulement 52 % des biens et services sont taxés au taux normal. Outre la TVA, la Hongrie perçoit une taxe spéciale à la consommation. A l'heure actuelle, seuls le café, les bijoux et les automobiles y sont assujettis.

Contrairement à la TVA, le taux de l'impôt sur les sociétés (18 %) compte parmi les plus faibles de la zone OCDE. En raison d'un grand nombre d'exonérations temporaires et d'incitations à l'investissement, l'assiette en a été largement réduite malgré une forte augmentation de la rentabilité globale des entreprises hongroises. En vue d'encourager

les investisseurs étrangers à constituer en Hongrie des entreprises *offshore*, le gouvernement les a fait bénéficier d'un taux spécial de 3 % pour l'impôt sur les sociétés. Les bénéficiaires rapatriés de ces sociétés sont taxés à 20 %, ce taux pouvant être ramené à 8 % dans le cas de conventions bilatérales.

Rappelons que, dans le cadre des mesures visant à attirer les investissements directs étrangers, des exonérations fiscales ont été prévues pour une période de dix ans, leur validité s'arrêtant en 2003. Plus récemment, les avantages fiscaux ont été élargis aux nationaux et obéissent à des objectifs de développement régional et de politique de l'emploi, une région étant considérée comme désavantagée si son taux de chômage dépasse 15 % (environ un tiers du territoire de la Hongrie remplit ce critère).

En 2001, la proportion des prélèvements obligatoires dans le PIB devrait être ramenée à 39,5 %, puis à 37,9 % en 2002, contre 41,7 % en 2000. Les taux d'impôt sur le revenu de 20, 30 et 40 % seront maintenus, mais les seuils seront élevés progressivement.

3.2.- La protection sociale

Dans le domaine de la sécurité sociale, les réformes les plus importantes concernant le système de retraites et le système de santé suivent leur cours.

Rappelons que le nouveau système hongrois de retraites est constitué d'une version modifiée de l'ancien régime par répartition et d'un régime obligatoire fondé intégralement sur la capitalisation. De plus, depuis 1993, 1,3 millions d'individus, soit un quart des salariés aujourd'hui, peuvent compléter leur épargne en participant à un fond de pension volontaire géré par le secteur privé. Les personnes couvertes par le nouveau système, obligatoire depuis juillet 1998 pour tous les nouveaux entrants sur le marché du travail, et dont le nombre atteint aujourd'hui 2,1 millions, ont droit à hauteur de 74 % à des prestations versées par le régime par répartition, auxquelles s'ajoute une rente calculée sur la base des actifs accumulés par capitalisation sur leurs comptes individuels de retraite. Jusque vers 2015, l'essentiel des pensions publiques sera toutefois couvert par l'ancien système par répartition en vigueur pour tous ceux qui travaillaient avant juillet 1998.

Depuis 1999, le taux des cotisations des employeurs destinées à couvrir les prestations au titre du régime par répartition (dans le cadre de l'ancien ou du nouveau système) est fixé à 22 % du salaire brut. Les salariés exclusivement affiliés à l'ancien système par répartition versent 8 % de leurs gains bruts. Les adhérents au nouveau régime mixte devraient cotiser dans un premier temps au taux de 2 % au régime par répartition et au taux de 6 % à leurs comptes individuels de pension, gérés par les fonds privés de pension qu'ils ont choisis. Il était prévu initialement que les cotisations au régime de répartition (2 % des salaires bruts) seraient transférées aux comptes individuels du régime de capitalisation en 2000. Pourtant, afin de compenser le déficit persistant du régime par répartition, le gouvernement a décidé de maintenir la cotisation de 2 % au système par répartition jusqu'à la fin de 2002 au plus tôt.

L'épargne déposée sur les comptes de régime obligatoire de capitalisation est gérée par 31 fonds de pension, institutions à but non lucratif dont les plus importantes ont été créées par des banques, des compagnies d'assurance et des grandes sociétés.

La composante volontaire additionnelle du système de sécurité sociale est également gérée par des fonds de pension dont on dénombre actuellement 238. Depuis 1993, une trentaine d'entre eux ont disparu à la suite de fusions ou de liquidations. Le secteur est dominé par un petit nombre de fonds de grande taille qui ont été créés par d'importants groupes financiers et de grandes sociétés.

L'âge légal du départ en retraite, relativement bas (60 ans pour les hommes, 55 ans pour les femmes), est progressivement révisé à la hausse depuis 1996, et doit être porté à 62 ans pour les hommes en 2001 et pour les deux sexes en 2009.

Les pensions qui ont été indexées sur les salaires de 1992 à 1999 le sont, depuis 2000, selon le « système suisse » qui se fonde sur la moyenne pondérée de la hausse des salaires et des prix, les coefficients étant de 70 et 30 % en 2000 et de 50-50 % par la suite.

Dans son dernier rapport sur la Hongrie, l'OCDE constate que les résultats du système de santé hongrois comparé à ceux de la zone OCDE restent médiocres. Pourtant, le niveau de soins dispensés, évalué comme satisfaisant, ne nécessite pas une réforme

radicale, bien qu'un certain nombre d'aménagements soient souhaitable en vue d'améliorer les prestations et les résultats sanitaires.

Les recours à la médecine spécialisée et à l'hospitalisation restent excessifs, en particulier si l'on fait la comparaison avec d'autres pays de la zone OCDE.

Le gouvernement actuel a donc pris des mesures pour accroître le rôle du système de soins primaires et de médecins généralistes ainsi que des services ambulatoires : une nouvelle loi permet la privatisation des cabinets des médecins généralistes, des pédiatres et des dentistes. Mais les droits de propriété sur les cabinets médicaux ne sont pas clairement définis, ce qui empêche toujours les médecins de se regrouper dans le cadre des cliniques ou d'autres entités privées faute de pouvoir récupérer correctement leur patrimoine en cas de cessation d'activité.

Par ailleurs, le gouvernement qui subventionne les médicaments a pris des mesures pour maîtriser les dépenses pharmaceutiques : une limite à leur augmentation a été pratiquée en conjonction avec un contrôle des prix des produits pharmaceutiques, ce dernier s'inscrivant dans le programme des mesures anti-inflationnistes.

Le transfert du recouvrement des cotisations d'assurance maladie et du traitement des paiements de la Caisse d'assurance maladie (ACAM) au ministère des Finances, réalisé par le gouvernement actuel, a permis d'éliminer un nombre important de doubles emplois et d'améliorer le suivi de la situation financière des administrations publiques par le ministère des Finances.

La bataille contre la pratique de « gratifications » qu'un certain nombre de médecins reçoivent en contrepartie de services de santé (censés être gratuits) reste à gagner.

4.- La réforme de l'agriculture

En Hongrie, l'agriculture, qui génère environ 5 % du PIB et absorbe de l'ordre de 8 % de l'emploi total, compte environ 2,5 millions de propriétaires terriens, pour une taille moyenne des exploitations de l'ordre de 80 hectares. Toutefois, environ 1,5 million de personnes ne sont les propriétaires que de 2 hectares en

moyenne et les surfaces agricoles sont actuellement très morcelées, comparées à ce qu'elles étaient sous l'ancien régime, ce qui nuit à l'efficacité de leur culture (voir *Tableau de bord 2000*).

Dans le cadre de l'objectif du gouvernement de réduire les inégalités flagrantes d'une région à l'autre et la prépondérance excessive de la région de Budapest, le ministère de l'Agriculture et du Développement régional a préparé un vaste programme de promotion agricole et provinciale. Là où les conditions permettent une culture intensive, le ministère soutiendra le développement d'une économie agricole compétitive. Dans les cas contraires, ce sont la bio-culture, l'exploitation de la faune sauvage et la production de produits spéciaux dits de main-d'œuvre qui recevront un appui financier. Dans les réserves naturelles, la production agricole sera grandement limitée.

L'Union européenne apportera son soutien à l'agriculture et au développement rural en Hongrie, entre 2000 et 2006, à raison de 50 millions d'euros par an, dans le cadre du programme SAPARD (Special Accession Program for Agriculture and Rural Development). Pendant la même période, la contribution de l'Etat hongrois devrait s'élever à 20 millions d'euros par an, conformément à l'exigence du même programme qui prévoit une participation obligatoire des investisseurs privés dans le financement de ces projets.

Pour accéder aux fonds offerts par l'UE au titre de l'aide au rattrapage des régions arriérées, la Hongrie a été obligée de réaliser une réforme administrative par laquelle les dix-neuf départements ont été transformés en sept régions, chacune d'entre elles étant créée par la fusion de deux à quatre départements.

Plus de la moitié des exportations agricoles hongroises sont dirigées vers l'UE. Depuis le 1^{er} juillet 2000, les barrières tarifaires de l'UE ont été levées pour certains produits agricoles, tandis que pour d'autres les subventions aux exportations ont été supprimées. De plus, les tarifs douaniers restant ont été réduits pour certains produits et, pour d'autres, les quotas augmentés. Cet accord avec l'UE concerne environ deux tiers des exportations agricoles hongroises vers les Quinze. Les préférences de cet accord sont symétriques pour les exportations et les importations.

Les ressortissants étrangers n'ont toujours pas le droit d'acheter des terres en Hongrie et le gouvernement hongrois persiste dans sa demande d'une période de dix ans de transition après l'adhésion à l'UE en vue d'empêcher les ventes spéculatives des terres. Une telle dérogation vis-à-vis des règles de l'UE pourrait être accordée à la Hongrie, en contrepartie de son acceptation d'une restriction de la mobilité de sa main-d'œuvre pendant cinq à sept ans après l'adhésion.

Hongrie

III.- Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 - Evolution annuelle des principaux agrégats (variation en % par rapport à l'année précédente)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
PIB	-3,1	-0,6	2,9	1,5	1,3	4,6	4,9	4,2	5,2	4-5*
Production industrielle	-9,7	4,0	9,6	4,6	3,4	11,1	12,5	10,4	18,3	8-13*
Production agricole	-20,0	-9,7	3,2	2,6	6,3	-3,8	-2,1	0,9(c)	-3,5(c)	-
Formation brute de capital fixe	-2,6	2,0	12,5	-4,3	6,7	9,2	13,3	5,5	6,6	8
Ventes au détail	-3,3	2,8	-6,1	-8,1	-5,0	-1,0	12,3	7,9	1,9	-
Prix à la consommation	23,0	22,6	19,1	28,5	23,6	18,3	14,3	10,0	9,8	9*
Salaire réel moyen	-1,4	-3,9	7,2	-12,2	-5,0	4,9	3,6	2,5	1,5	4,5
Solde des administrations publiques (% du PIB) (a)	-7,2	-6,6	-8,4	-6,7	-5,0	-6,6	-5,6	-5,6	-3,5	-3,5
Emploi total**	-9,9	-6,3	-1,9	-1,9	-0,9	0	1,3	3,1	1,0	-
Taux de chômage (en % de la pop. active)	12,3	12,1	10,9	10,4	10,5	10,4	9,1**	9,6	8,9	-

Sources : statistiques nationales, WIIW ; (a) : BERD ; (b) : CEE/NU ; (c) : Office central des statistiques ; * : prévisions d'expert ; ** : emploi à la fin de l'année jusqu'en 1992, puis moyenne annuelle
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 - Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (% par rapport à l'année précédente)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Salaire nominal brut	23,3	19,1	21,7	21,8	16,6	13,4	15,0
Salaire réel*	6,8	-5,7	-0,7	0,6	4,7	8,1	3,2
Productivité du travail industriel	14,8	10,5	4,3	9,3	7,5	9,4	19,7
Coût salarial unitaire	5,2	9,7	16,4	11,3	8,4	3,7	-4,0
Coût salarial unitaire réel	-6,3	-14,7	-4,8	-7,9	-2,7	-1,2	-13,8

Sources : CEE/NU

* : déflaté par l'indice des prix à la production

Tableau 3 - Balances extérieures, réserves et endettement

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
Export. des biens et services (a)(var %)	2,1	-10,1	13,7	13,4	8,4	26,3	17,1	13,5	21,7	-
Import. des biens et services (a) (var %)	0,2	20,2	8,8	-0,7	6,6	24,8	23,7	13,1	20,8	-
Balance commerciale (M\$)	-442	-3727	-3853	-2599	-2440	-2134	-2701	-3002	-3988	-
Balance courante (M\$)	324	-3455	-3911	-2480	-1678	-981	-2298	-2081	-1754	-2500
Balance courante (en % du PIB)	0,9	-9,0	-9,4	-5,6	-3,7	-2,1	-4,9	-4,3	-3,3	-3
Réserves totales (M\$) (or inclus)	4381	6736	6769	12011	9718	8429	9341	10978	11227	-
Dette extérieure totale (Md\$)	21,44	24,56	28,52	31,66	28,04	24,40	27,28	29,28	29,13	-

Sources : CEE/NU ; (a) : comptes nationaux à prix constants
(e) : estimation ; (p) : prévision

I.- Evolution macro-économique

L'économie de la Pologne traverse une passe difficile. Le ralentissement de la croissance économique, déjà perceptible depuis 1998, s'accroît en raison du fléchissement de la demande interne, de la consommation surtout (au premier trimestre 2001, les ventes au détail ont connu une contraction), mais aussi des investissements qui resteraient stables en 2001 alors qu'ils ont augmenté de 3 % en 2000. La croissance en 2000, à un taux de 4 %, n'a été soutenue que par les exportations (en augmentation de 15,5 % en dollars), mais ce moteur risque de s'enrayer avec la détérioration de la conjoncture qui affecte l'occident. De fait, en 2001, la croissance pourrait être comprise entre 1 et 1,5 % seulement. On est donc loin des taux de l'ordre de 6 à 7 % par an qu'a connus la Pologne de 1995 à 1997 et du taux de 6 % que l'OCDE considère comme « potentiel ». La production industrielle, pour sa part, connaît même un fléchissement.

Conséquence de ce ralentissement de la croissance, le taux de chômage augmente fortement : il est passé d'un peu moins de 10,5 % en 1997 et 1998 à 15 % à la fin de 2000 et pourrait atteindre 17 % à la fin de 2001 et 17,5 % à la fin de 2002. En effet, l'emploi total a cessé de croître en 1999 et l'emploi dans l'industrie, qui n'avait jamais cessé de décroître, connaît depuis 1999 une vive diminution de l'ordre de 7 % par an. Cela corrobore les données relatives à la productivité dans l'industrie, qui a augmenté à un taux de l'ordre de 12 à 13 % par an au cours des deux dernières années, sous l'effet d'un effort de restructuration qui affecte non seulement l'industrie privée mais aussi le secteur resté public.

La Pologne connaît donc un redoutable problème d'emploi aggravé par la croissance démographique qui met sur le marché du travail un grand nombre de jeunes sortis du système scolaire. Au total, la population active s'est accrue d'environ 400 000 personnes en deux ans. Par comparaison, le secteur industriel a perdu au cours de la même période (1999 et 2000) environ 440 000 emplois, le secteur des services 200 000, et l'agriculture 100 000, soit au total plus de 800 000 personnes. Il n'est donc pas étonnant que le nombre des chômeurs déclarés, à lui seul, se soit accru de 900 000 personnes. Cette augmentation du chômage est d'autant plus inquiétante qu'elle touche très largement la population jeune arrivant sur le marché du travail et, bien sûr, les travailleurs les moins qualifiés qui sont aussi les plus vulnérables et les plus déshérités.

Ce ralentissement de la croissance, qui s'est fait sentir sur l'évolution des revenus, a contribué à réduire les déséquilibres financiers sur deux points : l'inflation et le déficit de la balance des paiements courants. Rappelons que le processus de désinflation avait marqué un temps d'arrêt dans le courant de 1999 en raison, tout à la fois, de la hausse des prix de l'énergie et de la résurgence de tensions inflationnistes dues à une progression vive de la consommation alimentée par l'expansion du crédit. C'est ainsi que la hausse des prix à la consommation en rythme annuel a atteint le point haut de 11,6 % en juillet 2000, avant de ralentir sous l'effet conjugué de la décélération de la demande interne et de la politique monétaire très serrée entraînant, par des taux d'intérêt très élevés, une appréciation du zloty. Elle est descendue en dessous de 7 % au premier trimestre de 2001 et pourrait être de l'ordre de 5,5 % en moyenne pour l'année.

La modération de la croissance des importations, qui est à mettre en rapport avec le ralentissement de la demande interne, conjuguée avec la progression substantielle des exportations (stimulée par l'amélioration de la conjoncture européenne en 2000 et la reprise des courants d'échange avec les pays de la CEI) a conduit à un léger redressement de la balance

¹ L'auteur remercie Philippe Rusin, doctorant au ROSES-Paris I, qui a toujours collaboré à l'élaboration du *Tableau de bord* pour la Pologne, pour ses observations très précieuses.

commerciale dont le déficit est passé de 18,5 milliards de dollars en 1999 à 17,3 en 2000. Cette tendance encore manifeste au premier trimestre 2001 risque toutefois d'être interrompue en raison du fort ralentissement économique qui touche l'occident. En termes de balance des paiements courants, on retrouve la même amélioration, le déficit qui était de 7,5 % du PIB en 1999 étant ramené au niveau au demeurant élevé de 6,3 % en 2000, mais pourrait être réduit à 5 % en 2001. Le financement de ce déficit (atteignant près de 10 milliards de dollars en 2000) a jusqu'ici été facilité par l'afflux des capitaux étrangers : sous la forme d'investissements directs, qui ont atteint en 2000, avec 9,3 milliards de dollars en termes de balance des paiements, un niveau record très au-dessus du niveau déjà très élevé de 1999 (6,35) ; mais aussi sous la forme plus dangereuse d'investissements de portefeuille, plus volatils, longtemps attirés par la forte valorisation du zloty. Si, en 2001, alors que l'on peut attendre un flux d'IDE encore substantiel, ce type de financement peut être pour une large part maintenu, il apparaît beaucoup plus aléatoire à moyen terme quand les opportunités de privatisation les plus intéressantes vont se tarir.

Le ralentissement de la croissance n'a pas le même effet temporairement bénéfique sur l'équilibre des finances publiques. Au contraire, par son effet négatif sur les recettes, il a contribué à contrecarrer la politique du gouvernement qui visait à ramener le déficit des administrations publiques à 2 % du PIB en 2000, déficit creusé par ailleurs sous le triple effet de l'augmentation des dépenses sociales entraînées par l'élévation du chômage, de l'alourdissement de la dette publique provoqué par le niveau élevé des taux d'intérêt et de la contribution de l'Etat au financement des nombreuses réformes administratives que le gouvernement a entreprises. En conséquence, le déficit des administrations publiques est resté proche de 3 % du PIB en 2000. En 2001, malgré diverses mesures pour accroître les ressources (relèvement des droits d'accises, transfert de bénéfices de la Banque centrale au budget de l'Etat et amélioration attendue du recouvrement des recettes fiscales), notamment sous l'effet d'une contribution accrue du budget au financement de la sécurité sociale (pour financer les fonds de pension et compenser les pertes de cotisations dues par les entreprises publiques), ce déficit a considérablement dérapé.

Au demeurant, la situation économique générale n'a pas des effets que sur les finances publiques, mais aussi sur la situation des entreprises non financières qui, selon le WIIW, auraient enregistré globalement une perte nette de l'ordre de 16 millions de zlotys au cours du premier trimestre 2001 (contre un gain de l'ordre de 1,5 milliard de zlotys un an auparavant). Si l'on s'en tient au seul secteur manufacturier, le profit net serait passé de 860 à 215 millions de zlotys, le profit net du secteur des banques commerciales ayant régressé de 1,6 milliard de zlotys au premier trimestre 2000 à 1,3 milliard au premier trimestre 2001.

Ces résultats conduisent à établir un rapide bilan de la politique économique menée sous la législature qui s'achève et à s'interroger sur les perspectives de celle qui commence. Si l'on peut mettre au crédit à l'équipe sortante d'avoir entrepris un certain nombre de réformes qui n'avaient pu l'être auparavant et d'avoir profité de la bonne conjoncture de l'époque, on peut objecter qu'il n'était peut-être pas prudent d'en engager autant simultanément sans en avoir mesuré suffisamment toutes les conséquences, notamment en termes de coûts initiaux pour le budget de l'Etat et en termes d'impacts sur la population. Les difficultés rencontrées dans l'application des réformes des systèmes de santé et d'éducation, qui constituent actuellement des boulets s'ajoutant aux réformes des secteurs productifs à reconvertir, en témoignent. Par ailleurs, s'il était nécessaire de lutter contre une certaine surchauffe de l'économie résultant, notamment, d'une frénésie de consommation alimentée par une croissance déraisonnable des crédits à la consommation, il n'était sans doute pas opportun de se focaliser à ce point sur la lutte contre une inflation qui avait été, somme toute, fort bien contrôlée et progressivement réduite par les équipes précédentes. On peut donc se demander s'il était justifié de porter à un niveau aussi élevé les taux d'intérêt directeurs et surtout de les maintenir (le taux Lombard, après avoir atteint 23 % en janvier 2001, était encore de 21 % en avril) quand il est devenu patent que la conjoncture polonaise s'affaiblissait dangereusement.

La Pologne, pressée par l'impératif de satisfaire aux conditions de son adhésion à l'Union européenne, doit relever un défi aussi difficile que vital pour son avenir et, dans un environnement international moins favorable et stimulant qu'auparavant, la tâche du nouveau gouvernement sorti des urnes s'avère donc ardue. Il lui reste à mener à bien les réformes qu'elle a entreprises ou n'a pas encore réellement entreprises comme celle de l'agriculture - sans pour autant brider le dynamisme de son économie nécessaire pour lui permettre de répondre aux aspirations de sa population, élever le niveau de vie du plus grand nombre et, ce faisant, avancer l'indispensable rattrapage par rapport à la moyenne de l'Union européenne. La nécessaire restructuration de son économie, qui lui permettra de répondre aux incitations du marché, ne doit pas occulter les impératifs de la justice sociale, condition du contrat social avec la population, qu'il s'agisse de la protection des personnes touchées par le chômage ou l'exclusion, ou du maintien d'une équité dans la distribution des revenus. A cet égard, il serait judicieux que la Pologne complète sa palette de politiques économiques et sociales par une politique des revenus et de la consommation visant à freiner les excès et promouvoir une progression plus équilibrée du niveau de vie de la population.

La politique monétaire elle-même, tout en continuant à se fixer des objectifs légitimes en termes de réduction de l'inflation devra, mieux que dans le passé, s'adapter aux contraintes et aux exigences de la conjoncture et chercher à favoriser un équilibre des changes favorable à l'économie polonaise.

La politique budgétaire restera inévitablement un art difficile, ne serait-ce qu'en raison des incidences prévisibles, sur les recettes, d'une conjoncture moins favorable. Le retour à un strict équilibre économique des finances publiques risque d'en être différé. D'une manière plus générale, il paraît important que la Pologne se concentre sur la mise en œuvre des conditions d'une bonne intégration dans l'Union européenne en termes de structures et de compétitivité davantage que sur l'objectif d'intégration à l'UEM qui peut demander des délais plus longs.

II.- Etat des réformes structurelles

1.- REFORME DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

1.1.- Le système bancaire

Comme il a été souligné dans les précédents *Tableaux de bord*, la majorité des banques polonaises sont désormais restructurées, recapitalisées et affichent des caractéristiques conformes aux normes internationales.

Ce sont, pour l'essentiel, des banques commerciales, au nombre de 77, auxquelles s'ajoutent de nombreuses banques coopératives de très petite taille. Le secteur bancaire est relativement concentré. A la fin de 2000, il était dominé par deux établissements : la PKO BP (ou Caisse nationale d'épargne) et la Pekao SA qui détenaient, à elles deux, 32 % des actifs bancaires. Le secteur bancaire a fait l'objet d'une privatisation très poussée et, sur 75 banques commerciales, 68 étaient au troisième trimestre de 2000 des banques

privées, alors que 4 seulement restaient contrôlées par l'Etat (dont 3 par le Trésor). Dans cette privatisation, les banques étrangères ont joué un rôle très actif, surtout au cours de la période 1999-2000, si bien que les investisseurs étrangers détiennent actuellement près de 56 % des fonds propres des banques commerciales et contrôlent 70 % du total des actifs bancaires, le pourcentage des capitaux qu'ils détiennent passant de 53-54 % dans les banques Pekao SA et Powszechny Kredytowy à 82 % dans la banque Zadochny et 88 % dans la banque Handlowy. Il ne faut pas pour autant considérer comme négligeable l'importance des banques restées publiques qui contrôlent toujours 1/5 des actifs du secteur et 1/4 des dépôts. Cela est dû notamment au poids de la PKO BP, mais aussi à celui de la BGZ (la banque agricole). A des raisons stratégiques (souci d'éviter que la totalité du secteur bancaire tombe dans des « mains internationales », caractère « sensible » de la

BGZ) s'ajoute la situation de ces deux banques qui détiennent toujours un stock important de créances de mauvaise qualité pour expliquer que leur privatisation soit retardée, voire reportée à un horizon assez lointain pour la BGZ.

Les banques polonaises sont rentables dans l'ensemble, cela étant d'ailleurs largement dû, dans le passé, au niveau élevé des marges d'intérêt qu'elles prélevaient, marges qui tendent à s'amenuiser sous l'effet de la concurrence. Il faut aussi noter que leur portefeuille de prêts a eu tendance à se dégrader sous l'incidence de la crise russe d'abord, puis du récent ralentissement de la croissance économique (en liaison avec les difficultés de trésorerie rencontrées par les entreprises), à quoi se sont ajoutées les conséquences d'une recherche agressive de parts de marché à la fin des années quatre-vingt-dix qui s'est accompagnée d'un relâchement des conditions exigées de la part des clients. Néanmoins, les banques restaient au deuxième semestre 2000 correctement capitalisées avec un ratio moyen de fonds propres de 12,6 % en septembre 2000.

1.2.- Les marchés financiers

Si les marchés financiers se sont développés avec les privatisations, la distribution d'actions aux salariés, et maintenant la création de fonds de pension, ils ne contribuent pas encore réellement au financement des entreprises, comme le souligne la récente Etude de l'OCDE. La plupart des titres cotés en bourse résultent des opérations de privatisation et de la revente d'actions par les salariés des sociétés privatisées, beaucoup plus que de véritables émissions d'actions. A la bourse de Varsovie, les individuels et les institutionnels se partagent de façon pratiquement égale la capitalisation totale qui atteint 20 % du PIB. Parmi ces derniers, au départ en majorité étrangers, les investisseurs locaux montent en puissance (ils détiennent 50 % des capitaux) avec le lancement du régime des pensions par capitalisation.

En vue de rendre le rôle de la bourse plus efficace, un nouveau code commercial, qui vise notamment à mieux défendre les intérêts des actionnaires minoritaires en interdisant (à l'exception du Trésor) l'usage de droits de vote multiples, à accroître les pouvoirs des organismes de surveillance ainsi que les

prérogatives des assemblées annuelles d'actionnaires et à renforcer la réglementation des prises de contrôle, est en cours de mise au point.

2.- LA REFORME DES ENTREPRISES

2.1.- Les privatisations

L'effort de privatisation, pour laquelle le gouvernement s'était fixé l'objectif d'avoir fait passer 70 % des actifs de l'Etat dans le secteur privé en 2001, s'est poursuivi. Pour ce faire, deux techniques principales ont été conjointement utilisées :

- la privatisation par le capital, c'est-à-dire la transformation des grandes entreprises en sociétés commerciales par voie de négociations bilatérales avec des investisseurs stratégiques prenant le contrôle de la majorité du capital, puis par la cession du reste du capital au moyen d'offres publiques. Les investisseurs stratégiques sont alors tenus de respecter des engagements d'investissement et des objectifs sociaux dans le cadre de programmes pluriannuels d'investissement prévoyant le maintien (toutefois limité à 3 ans) des effectifs et le reclassement des salariés ;

- la privatisation directe qui convient mieux aux PME, c'est-à-dire la vente d'entreprises, soit au profit de leurs dirigeants et salariés (encouragés à reprendre les entreprises saines qui n'ont pas besoin d'investissements ni de restructurations), soit au profit d'investisseurs extérieurs apportant capitaux et technologies.

Trois objectifs principaux avaient été fixés à partir de 2001 :

- la poursuite de la privatisation des secteurs concurrentiels parmi lesquels se rangent, notamment, le secteur bancaire, la chimie lourde, les industries alimentaires. Dans ce cadre, il était également prévu de céder des « paquets d'actions » des grandes entreprises TPSA, PZU et LOT ;

- la préparation de la privatisation des secteurs en difficulté (charbonnages, sidérurgie, armement) par leur restructuration préalable ;

- la transformation des industries en réseaux qui sont des « monopoles partiels », telles que l'électricité, les télécommunications et les chemins de fer, par l'alignement des règles de gestion sur celles qui sont appliquées dans l'Union européenne. Cela implique, en

particulier, de restructurer les liens verticaux existant entre segments monopolistiques et concurrentiels avant de les privatiser séparément sous le contrôle d'autorités (pour l'énergie et les télécommunications) chargées d'encourager l'ouverture à la concurrence parallèlement à cette privatisation.

On ne connaît pas encore précisément les intentions du nouveau gouvernement.

La privatisation s'est accompagnée d'une pénétration très forte des investisseurs étrangers qui, en 1998, selon les données fournies par l'OCDE, détenaient déjà 60 % des capitaux du secteur bancaire, 50 % de ceux du secteur des assurances, 40 % de ceux du secteur de l'hôtellerie et de la restauration et 29 % de ceux du commerce de détail.

2.2.- Les restructurations

Même si la Pologne a été l'un des premiers pays à mettre en place un programme de privatisation de masse, les problèmes politiques qu'a soulevés son application ont conduit à en retarder considérablement la mise en œuvre et à en réduire la portée. De ce fait, la Pologne s'est tournée, on l'a vu, vers d'autres techniques de privatisation qui lui ont permis d'éviter les inconvénients entraînés dans d'autres pays par la dilution de l'actionariat dans le cadre d'une privatisation de masse.

Dans le cadre de la privatisation directe, c'est à l'investisseur qu'il revient d'opérer lui-même les restructurations et de réaliser les investissements nécessaires s'il y a lieu.

Dans le cadre de la privatisation du capital par cession par le Trésor de parts (généralement majoritaires) de ce capital à un ou plusieurs investisseurs stratégiques, il appartient à ces derniers de réaliser ces opérations dans des conditions dont on a vu qu'elles étaient définies contractuellement au moment de la cession. Mais des conflits sont apparus, entre le (ou les) investisseur(s) stratégique(s) et le Trésor (quand celui-ci est resté majoritaire) ou les investisseurs minoritaires, qui ont pu gêner les restructurations.

Dans le cadre des entreprises restées publiques, c'est à l'Etat qu'incombe, on l'a vu, la restructuration, cette fois-ci avant la privatisation. Il ne faut pas sous-estimer cette action qui a, d'ores et déjà, permis de transformer de nombreuses entreprises

publiques et d'améliorer leur efficacité, même s'il reste beaucoup à faire dans ce domaine (notamment pour éliminer les sureffectifs ou supprimer les subventions inutiles). Parmi ces entreprises, il faut distinguer les « secteurs en difficulté » (chantiers navals, charbonnages, sidérurgie, armement) des industries à caractère monopolistique en réseaux. Parmi les premiers, la restructuration des chantiers navals est considérée comme un succès. Les charbonnages et la sidérurgie font l'objet de plans de restructuration avancés.

En ce qui concerne les charbonnages, selon l'Etude de l'OCDE la production et l'emploi ont été réduits fortement (le nombre de départs encouragés par une politique généreuse d'indemnisation atteignant 83 000 en 2000 soit beaucoup plus que l'objectif initial de 32 000), ce qui a permis aux entreprises du secteur de dégager pour la première fois des marges positives. En outre, deux structures ont été créées, dont la fonction est de fermer quinze mines.

En ce qui concerne la sidérurgie, la restructuration, qui avait déjà permis de ramener le nombre de travailleurs de 147 000 en 1990 à 91 000 en 1998, se poursuit et se focalise maintenant sur les deux principaux sites de Huta Katowice et Huta Sendzimir qui assurent à eux deux plus de 50 % de la production du secteur. Jusqu'ici, l'essentiel des dépenses liées à la restructuration (indemnités de licenciement mais, surtout, investissements de modernisation) ont été cofinancées par l'Etat polonais et l'Union européenne. Mais pour être menée à bien, elle aura besoin du concours d'investisseurs extérieurs stratégiques que le gouvernement recherche actuellement.

Enfin, le vaste secteur de l'armement qui regroupe plus de quarante entreprises mais doit adapter ses technologies et ses capacités de production aux normes de l'OTAN et à la nouvelle donne concernant ses débouchés, est confronté à de sérieuses difficultés. Il fait l'objet actuellement de négociations entre les entreprises et le gouvernement qui entend conserver huit entreprises sous son contrôle pour des raisons stratégiques et souhaite en privatiser vingt autres.

La restructuration des deux industries de réseaux d'intérêt public que sont les secteurs de l'électricité et des chemins de fer est en cours dans le cadre d'un processus rendu complexe par les modifications de la

réglementation.

La restructuration du secteur de l'électricité s'effectue selon le principe de la séparation entre les centrales électriques (dont trois avaient déjà été vendues à des investisseurs stratégiques à la fin de 2000), les centrales électrocalogènes (18 sociétés ont été créées à cet effet, dont une à Varsovie qui a fait l'objet d'une prise de participation à hauteur de 55 % par la société suédoise Vattenfall), les sociétés de distribution régionales (prévues au nombre de 33) et le réseau de transmission qui constitue un monopole naturel mais doit être proposé à la privatisation en 2002. L'ensemble du nouveau système doit être régulé par une autorité indépendante de réglementation de l'énergie et grâce à l'appoint d'une bourse de l'électricité effectuant les ajustements entre les transactions quotidiennes.

La restructuration des chemins de fer (PKP) s'effectue sur la base des principes en vigueur dans l'Union européenne établissant une séparation verticale entre les infrastructures, le transport des passagers et le transport de fret, et se fonde sur une distinction entre « services ferroviaires compétitifs » relevant du marché et « obligations de service public » bénéficiant de subventions de l'Etat. Pour financer cette restructuration, les PKP ont été autorisées à émettre des obligations *ad hoc* pour une valeur de 3,9 milliards de zlotys en 2001-2002 et des titres de « financement relais » garantis par l'Etat pour une valeur de 2,3 milliards de zlotys.

L'économie productive polonaise, qui est beaucoup plus étendue et complexe que celle des autres pays candidats à l'UE, poursuit ainsi sa difficile mutation. Le fer de lance en est double : d'une part, les entreprises étrangères qui reprennent, au titre d'investisseurs stratégiques, une part (minoritaire ou majoritaire) du capital des grandes entreprises publiques, d'autre part les PME qui constituent la composante la plus dynamique des entreprises polonaises et qui se sont fortement développées au cours des dix dernières années.

3.- REFORME FISCALE ET PROTECTION SOCIALE

3.1.- La réforme fiscale

Rappelons qu'une réforme fiscale a été lancée au milieu de 1999 dont le but affiché

par les promoteurs était, en abaissant les taux d'imposition tant sur les sociétés que sur les personnes physiques, de fournir une incitation à l'activité économique et rendre plus attractive la Pologne dans l'économie internationale. En même temps, la réforme avait pour but de moderniser l'impôt, de le simplifier en supprimant les divers exemptions et abattements accordés aux personnes physiques en les compensant par une diminution des taux s'appliquant à une assiette élargie et de supprimer les avantages accordés aux investissements dans les « zones économiques spéciales ».

Si les modifications relatives à la diminution de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (dont le taux est passé de 34 à 30 % en 2000) ont été adoptées en novembre 1999, les propositions relatives à l'IRPP, qui ont suscité une vive opposition car elles ont été jugées par beaucoup contraires à l'équité fiscale, ont fait l'objet d'un veto du président de la République.

3.2.- La protection sociale

Rappelons que les deux principales réformes ont trait aux pensions et au système de santé.

Les principes du nouveau système de retraite à trois piliers sont désormais bien connus et ont déjà fait l'objet d'un rappel dans le précédent *Tableau de bord*. On se contentera de faire un rapide bilan de son application plus de deux ans après son lancement le 1^{er} janvier 1999. Les deux premières années ont vu la montée en puissance des fonds de pension privés qui, dès le début de 2000 atteignaient le nombre de 21. Ces fonds ont eu un succès inégal : les 3 premiers ont réuni 60 % des cotisants et les 10 premiers 90 %, laissant aux autres la portion congrue. Les fonds gérés par les compagnies d'assurance ont eu plus de succès que les fonds gérés par les banques et les fonds de placement. Au total, les actifs placés dans les fonds de pension représentaient, au 1^{er} janvier 2001, 12 milliards de zlotys (soit environ 3 milliards de dollars), dont 30 % ont été placés en actions (représentant 3 % de la capitalisation de la bourse de Varsovie) et le reste en obligations publiques. Ils ont eu un net succès dans la population puisque environ 9 millions de personnes avaient décidé, en 2000, de s'affilier au nouveau système.

Cependant, la mise en œuvre de ce système s'est heurtée à un certain nombre de difficultés. Même si le transfert des cotisations de la caisse de sécurité sociale (ZUS) aux fonds de pension a pris du retard, le succès même du nouveau système a créé un déséquilibre au détriment du financement des retraites à servir (par répartition) qui n'a pu être comblé que par une contribution équivalente du budget de l'Etat. Par ailleurs, l'étrécissement actuel des marchés financiers de la Pologne (que la création des fonds de pension est censée dynamiser à terme) contrarie l'expansion et la diversification du portefeuille des fonds de pension et est source d'instabilité pour les cours des actions.

Pour sa part, la réforme du système de santé, faisant largement appel aux principes de la décentralisation et de l'assurance mais lancée trop hâtivement, se heurte à de très sérieuses difficultés. Malgré certaines améliorations concernant les délais d'attente et la qualité des soins, le nouveau système fonctionne mal et provoque le mécontentement de la population. Les caisses régionales sont dans l'ensemble mal gérées, avec une trop forte interférence des facteurs politiques et un manque certain de transparence. Le nouveau système de fonctionnement des hôpitaux publics, mis en concurrence et soumis à une limitation de leurs ressources dans le cadre de « contrats », mais dont la fermeture est exclue pour des raisons politiques, n'est pas efficace et s'est traduit par une réduction des services offerts au public, souvent obligé de continuer à verser des dessous de table pour avoir accès aux soins. Enfin, le fonctionnement du système d'orientation généralistes-spécialistes souffre du déséquilibre entre le nombre de spécialistes, très nombreux en Pologne, et le nombre de généralistes en trop petit nombre pour jouer correctement leur rôle de « filtre ».

4.- REFORME DE L'AGRICULTURE

La situation de l'agriculture polonaise n'a guère évolué par rapport à la description qui en était faite dans le *Tableau de bord 2000* et les orientations de la politique agricole sont, à ce jour, toujours celles qui figuraient dans la déclaration du gouvernement faite en 1999, et intitulée « Pacte pour l'agriculture ».

Rappelons donc que l'agriculture polonaise est une agriculture de petites exploitations (50 % ont une superficie inférieure à 10 hectares) qui ne produit plus que 5 % du PIB, mais occupe toujours près du quart de la population active totale. Elle exerce, actuellement, une fonction de fixation d'une partie très importante de la population dans les zones rurales limitant le chômage dans les zones urbaines (on estime que le chômage déguisé dans l'agriculture est compris entre 700 000 et 1,1 million de personnes). Il en résulte qu'une part très importante de cette agriculture obéit à des fins d'autosubsistance, et qu'une partie importante des « agriculteurs » ont, aussi, des revenus « non agricoles », ne serait-ce que des transferts sociaux. Cette situation, qui a le mérite de préserver l'équilibre social de la Pologne des conséquences de migrations internes brutales, paraît difficile à maintenir dans la perspective de l'intégration à l'UE qui soumettra l'agriculture à une vive compétition. Pour préparer l'avenir, le Pacte de l'agriculture met l'accent sur la mise en œuvre de « politiques de développement rural intégrées » visant à diversifier les activités en zones rurales par la création d'emplois non agricoles et à désenclaver ces zones par le développement d'infrastructures physiques et sociales. Ces politiques bénéficient du soutien de l'UE, et la Commission a d'ores et déjà affecté 515 millions d'euros à cette tâche pour la période 2000-2002 dans le cadre de son programme SAPARD. A plus long terme, il est vraisemblable que l'agriculture polonaise présentera un double visage : celui d'une agriculture compétitive portant sur une portion de la surface totale cultivable et celui d'une agriculture de subsistance contribuant à préserver l'équilibre rural polonais fondé sur la petite exploitation traditionnelle.

Les résultats des dernières élections, caractérisés par le poids des partis représentant les agriculteurs dans la répartition des votes, témoignent de l'inquiétude qui monte dans les campagnes face à la perspective de l'adhésion à l'UE et le chemin qui reste à faire en la matière. Ils sont aussi la manifestation d'une véritable bipolarité villes-campagnes.

P o l o g n e

III.- Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 - Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
PIB	2,6	3,8	5,2	7,0	6,0	6,8	4,8	4,1	4,0	1-1,5
Production industrielle	2,8	6,4	12,1	9,7	8,3	11,5	3,5	4,8	4,3	-3,8*
Production agricole	-12,7	6,8	-9,3	10,7	0,7	-0,2	5,9	-5,2	-4,1	-
Investissements	0,4	2,3	8,1	16,5	19,7	21,7	14,2	6,8	3,1	0
Ventes au détail	7,9	7,0	3,0	2,3	4,5	6,8	2,6	4,0	-	-
Prix à la consommation	43,0	35,3	32,2	27,8	19,9	14,9	11,8	7,3	10,01	5,5
Solde des admin. publ. (en % du PIB)(a)	-4,9	-2,4	-2,2	-3,1	-3,3	-3,1	-3,2	-3,7	-3,2	-6
Emploi total	-	-2,4	1,0	1,8	1,9	2,8	2,3	-2,7	-	-
Taux de chômage (en % de la pop. active)	13,6	16,4	16,0	14,9	13,2	10,3	10,4	13	15,0	17
Salaire réel moyen	-2,7	-2,9	0,5	3,0	5,7	7,3	4,5	4,7	2,6	-

Sources : 1992-2000 : WIIW ; (a) : BERD ; * sept.2001/sept.2000
(e) : estimation ; (p) : prévision d'expert

Tableau 2 - Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (en % par rapport à l'année précédente)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Salaire nominal	41,2	31,9	26,3	20,0	14,9	9,0	10,9
Salaire réel*	7,8	4,7	11,3	7,0	7,2	3,1	2,9
Productivité du travail	13,0	6,3	9,1	11,2	4,6	9,6	14,8
Coût salarial unitaire	24,9	24,1	15,8	7,9	9,9	-0,6	-3,4
Coût salarial unitaire réel	-4,6	-1,5	2,1	-3,8	2,5	-5,9	-10,3

Sources : CEE/NU
* déflaté par l'indice des prix à la production

Tableau 3 - Balances extérieures, réserves et endettement

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
Exportations (en % par rapp. à l'année précédente)	-11,6	7,3	21,9	32,8	6,7	5,4	9,6	-2,9	15,5	12
Importations (en % par rapp. à l'année précédente)	2,5	18,4	14,5	34,7	27,8	13,9	11,2	22,4	6,6	6
Balance commerciale (Md\$)	-2,9	-4,5	-4,3	-6,1	-12,7	-16,6	-18,8	-18,5	-17,3	-16,5
Balance courante (Md\$)	-0,3	-2,9	-0,7	5,3	-1,4	-4,3	-6,9	-11,6	-9,9	-
Balance courante (en % du PIB)	-	-2,7	-0,9	4,6	-1,0	-3,2	-4,4	-7,5	-6,3	-5*
Réserves brutes de la Bque centr.(Md\$)(or incl.)	4,3	4,3	6,0	15,0	18,2	81,4	28,3	27,3	27,5	-
Dettes extérieures brutes (Md\$(a))	47,6	47,2	43,6	45,2	47,5	49,6	59,2	64,9	65,5	-

Sources : WIIW ; * : Commission européenne
(e) : estimation ; (p) : prévision

I.- Evolution macro-économique

Après la période de crise qu'a connue la Slovaquie, l'amélioration de la situation économique constatée dans le cadre du *Tableau de bord 2000* s'est consolidée. Avec une progression de 16 %, les exportations ont été le principal facteur de croissance au cours de l'année 2000. La production industrielle a fortement augmenté (+9,1 %) tirée par les ventes à l'étranger et les gains de productivité réalisés. L'industrie manufacturière (+11,3 %) en a fortement profité (notamment le matériel électrique et les équipements d'optique et de transport) alors que la production minière et la distribution de l'eau et de l'énergie ont perdu respectivement 7,5 % et 5,8 %. Touchée par la crise tchèque de 1997 et la crise russe de 1998, l'économie slovaque semble néanmoins avoir du mal à retrouver les taux de croissance qu'elle a connus entre 1994 et 1998. Au cours de l'année 2000, la croissance du PIB a à peine dépassé 2 %, la contraction des consommations publique (-6,9 % en 1999 et -0,7 % en 2000) et privée (-0,2 % en 1999 et -1,7 % en 2000) limitant l'effet expansionniste des exportations. En raison de la dégradation de la conjoncture européenne et mondiale, les 3 % de croissance du PIB prévus en 2001 risquent d'être difficiles à atteindre. Sous l'effet du ralentissement des exportations, la production industrielle ne devrait croître que de 7 %.

Toutefois, après cinq trimestres consécutifs de baisse, la demande intérieure prend le relais du commerce extérieur. En enregistrant une baisse de seulement 1,3 % au cours de l'année 2000 (contre -7,7 % en 1999), la demande intérieure pourrait croître à un taux supérieur à 4 % en 2001 selon l'OCDE. En 2000, le manque de confiance de la population atteint par la persistance d'un chômage important, la modération de la croissance des salaires nominaux et en conséquence le recul des salaires réels compte tenu de l'inflation, expliquent la faible évolution de la consommation des ménages. En 2001, la hausse de 7,9 % des salaires nominaux, le paiement des bons de privatisation et, en vue des élections parlementaires de 2002, le développement des dépenses publiques devraient permettre une hausse de 4 % de la consommation privée. Le potentiel de consommation du pays est important et les détaillants étrangers (Tesco, Carrefour, Metro) récemment implantés sur le territoire slovaque, comptent bien en profiter. Pour ce qui est des investissements, promus par diverses mesures d'allègement d'impôt, ils renforcent l'effet de la consommation. En effet, la formation brute de capital fixe, après avoir fortement chuté en 1999 (-18,8 %), a cessé de décroître en 2000 et pourrait enregistrer en 2001 une hausse de 10 % en partie motivée par une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés.

En termes d'emplois, les performances de l'économie sont difficiles à évaluer. En 2000, les estimations ont révélé un fléchissement du taux de chômage (17,9 % contre 19,2 % en 1999). La cause étant mal connue, deux hypothèses sont formulables : soit le marché du travail a connu une réelle amélioration, soit le changement de mode de calcul fait croire à une réduction du nombre des sans-emploi en 2000. La stagnation à 18 % du taux de chômage en 2001 confirme plutôt cette deuxième explication. Dans tous les cas, le chômage demeure un problème de première importance pour les autorités du pays préoccupées par le poids des allocations chômage sur le budget de la sécurité sociale, par l'augmentation de la durée du chômage et par la persistance de déséquilibres régionaux entre la capitale et les provinces du sud et de l'ouest qui attirent peu les investissements étrangers, sources importantes d'activité économique. Le problème est accentué par la faible mobilité régionale due en partie à des problèmes de logement. En outre, les privatisations prévues cette année risquent fort d'aggraver la situation (Erste Bank a déjà annoncé la fermeture de plusieurs succursales de la Slovenska Sporitelna qui pourrait conduire au licenciement de six mille employés).

La progression modérée de l'activité économique en 2000 s'est produite sans tensions excessives sur les grands équilibres, même si certaines tendances nécessitent que la surveillance ne soit pas relâchée. Du fait de la baisse puis de l'arrêt de la surcharge sur les importations, de la forte croissance de la production industrielle et des exportations (nécessitant des achats de matériaux et de nouvelles technologies à l'étranger), du renforcement de la couronne vis-à-vis de l'euro (atténuant le coût des achats sur le marché européen) et de la continue dépréciation de la monnaie slovaque vis-à-vis du dollar (alourdissant le prix déjà élevé du pétrole et autres matières premières), les importations se sont fortement accrues (12,9 % contre 3,5 % attendus). Mais comme les exportations ont cru encore plus vite (+16 % contre 8 % anticipés), le solde de la balance commerciale s'est légèrement amélioré, le déficit passant de plus de 1 milliard de dollars en 1999 à 917 millions en 2000. La balance des transactions courantes a connu la même tendance, le déficit étant ramené à 713 millions de dollars en 2000 (3,7 % du PIB) contre 982 millions en 1999 (5 % du PIB). En 2001, la situation devrait s'aggraver. Malgré la dépréciation de la couronne vis-à-vis de l'euro qui alourdit le coût des importations, celles-ci, soutenue par la demande intérieure, auront tendance à augmenter plus fortement que précédemment (+14 %) et à dépasser le taux de croissance des exportations (11 %) perturbées par la conjoncture défavorable que connaissent les pays clients de la Slovaquie (notamment l'Europe et plus particulièrement l'Allemagne). En conséquence, le déficit de la balance des transactions courantes pourrait dépasser 6 % du PIB.

Le financement du déficit des paiements courants a été facilité par l'augmentation des entrées de capitaux au titre des investissements directs étrangers qui, stimulés par les privatisations (notamment Slovnaft en pétrochimie et Slovenske Telephonikacie en téléphonie), ont atteint un niveau record de plus de 2 milliards de dollars en 2000 contre 701 millions de dollars en 1999. Avec un volume cumulé de 772 dollars par habitant entre 1989 et 2000, la Slovaquie reste cependant parmi les pays les moins attractifs de la région. Les mesures prises par le gouvernement pour relancer l'investissement et la réalisation de nouvelles privatisations (*cf.* « Réformes structurelles » *infra*) devraient contribuer à maintenir la progression.

Les politiques budgétaires mises en place depuis deux ans ont contribué à stabiliser le déficit des finances publiques à 3,5 % malgré l'abolition de la surcharge sur les importations et de la réduction de l'impôt sur les sociétés. Cependant, l'alourdissement du déficit devrait reprendre en 2001 et l'objectif de 4 % du PI- semble difficile à respecter car aux charges récurrentes (financement des prestations sociales, arriérés de paiements de la sécurité sociale, coût de la restructuration du secteur bancaire...) s'ajoutent le paiement des bons de privatisation et certaines dépenses préélectorales visant à augmenter le niveau de vie de la population. Et même si la dette publique *stricto sensu* reste inférieure à 25 % du PIB, la marge de manœuvre du gouvernement reste limitée en raison du poids de la dette du fonds social (retraites, sécurité sociale, chômage...).

En 2000, comme prévu, le taux d'inflation a connu une augmentation le portant de 10,6 % à 12 % sans que l'on puisse parler pour autant d'un regain de tensions inflationnistes car elle s'est opérée sous le triple effet de la libéralisation des prix administrés (l'électricité et le gaz), de la hausse des taxes sur les carburants, l'alcool et les cigarettes et de la hausse du prix du pétrole. Depuis janvier 2001, les prix de l'énergie (gaz et électricité) ont de nouveau été augmentés (+17,2 %) ainsi que ceux des loyers des appartements municipaux, des transports publics, du courrier, de l'épicerie (+0,8 %) et des hôtels-restaurants (+7,9 %). Cependant, l'augmentation de la compétitivité et la disparition de la surcharge sur les importations devraient permettre une nette réduction du taux d'inflation malgré la continuation du processus de libération des prix.

En ce qui concerne le taux de change, sa dépréciation, constante depuis 1996 par rapport au dollar et plus irrégulière mais tendancielle vis-à-vis de l'euro, limite les pressions inflationnistes. C'est pourquoi, en raison de la maîtrise de l'inflation et des variations du taux de change ainsi que de l'évolution modérée des salaires et de l'importance des gains de productivité réalisés, la politique monétaire slovaque s'est voulue plus souple, conduisant à la réduction des taux d'intérêt et des taux de réserves obligatoires. Ce relâchement de la rigueur monétaire a été facilité par le niveau des

réserves en devises de la Banque centrale slovaque (4 milliards de dollars en novembre 2000 contre 3,4 fin 1999) dont l'augmentation pourrait être soutenue par l'afflux de capitaux étrangers attirés par les nouvelles privatisations au cours de l'année 2001.

Bien que la progression modérée de l'activité économique en 1999 et 2000 soit demeurée modeste, les progrès accomplis en termes de stabilité ont contribué à améliorer l'image de la Slovaquie. L'intégration du pays dans l'OCDE en septembre 2000, l'amélioration des notations conférées par les agences d'évaluation pour l'investissement, l'annonce d'une adhésion prochaine à l'Union européenne étaient des étapes importantes que la Slovaquie devait atteindre pour motiver la confiance des investisseurs étrangers, dont la présence est nécessaire pour soutenir son développement économique. Le bilan de l'année 2000 et les prévisions pour 2001 ne révèlent pas de tensions particulières sur les grands équilibres macroéconomiques, et les performances de l'économie ne présentant pas d'inquiétudes particulières, la Slovaquie peut être considérée comme une économie de marché viable. Néanmoins, le gouvernement doit encore surveiller certains déséquilibres importants, notamment les déficits jumeaux (budgétaire et courant) qui pourraient remettre en cause les bons résultats obtenus en matière de stabilisation.

II.- Etat des réformes structurelles

1.- REFORME DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

1.1.- Le système bancaire

Après la phase de recapitalisation effectuée en 1999, le gouvernement a relancé le processus de privatisation des trois grandes banques nationales. En août 2000, la banque autrichienne Erste a été choisie pour le rachat de la première banque nationale slovaque, la caisse d'épargne Slovenska Sporitelna. L'Etat lui a cédé 87 % de ses parts pour une valeur de 408 millions de dollars (pour la recapitalisation de la SLSP, il en avait dépensé 668). S'étant également portée acquéreur en mars 2000 de la Ceska Sporitelna (caisse d'épargne tchèque, autre moitié de ce qui constituait, avant la partition, la caisse d'épargne tchécoslovaque, première banque du pays et dépositaire exclusif des dépôts des ménages) Erste Bank renforce sa position en Europe de l'Est.

La privatisation de la VUB, deuxième banque nationale derrière la SLSP, s'est achevée le 19 mars 2001 par la vente de 69 % de son capital au consortium financier italien IntensaBanci qui, offrant 550 millions d'euros soit 23,5 milliards de couronnes, a évincé la proposition de la Société générale. En février 2001, la SFI et la BERD, dans le but de soutenir l'opération, avaient chacune fait l'acquisition de 12,5 % du capital de l'établissement bancaire. En ce qui concerne l'IRB, troisième plus grand établissement

bancaire du pays, sa privatisation est également en cours et l'annonce de son repreneur devrait bientôt être faite.

Si les nouveaux propriétaires sont plus intransigeants avec les emprunteurs à solvabilité douteuse, la privatisation des grands établissements bancaires devrait améliorer la situation financière du secteur. Cependant, son effet sur les créances improductives risque d'être limité du fait de l'enchevêtrement des réseaux de propriété. En effet, l'émergence des fonds d'investissement et le manque de transparence des procédures de privatisation ont renforcé les liens entre les banques, les entreprises et le pouvoir politique. Malgré la privatisation, les relations persistent, faussant les critères d'évaluation des firmes.

En ce qui concerne la réglementation du secteur, le Parlement slovaque a voté au début d'avril 2001 un nouveau projet de loi bancaire qui, rapprochant les normes du pays de celles de l'Union européenne, donne plus de possibilités d'action à la banque nationale pour contrôler les banques commerciales. Un secteur bancaire efficace et financièrement stabilisé est l'une des clefs du développement économique d'un pays. Sinon, les capitaux étrangers risquent de rester frileux, les ménages réticents et les entreprises de manquer de moyens pour soutenir les investissements nécessaires à la continuation de leur processus de restructuration.

1.2.- Les marchés financiers

Les marchés financiers sont encore trop peu développés pour fournir une alternative viable à l'intermédiation bancaire. La réglementation y est embryonnaire et la concurrence des différents marchés financiers entre eux, héritée de la mise en place de la privatisation de masse du temps de la Tchécoslovaquie, ne permet pas une valorisation convenable des titres échangés. Les marchés sont trop peu liquides et seuls les bons des fonds de privatisation continuent de dominer les transactions.

Pourtant, des progrès ont été effectués. En complément des lois entrées en vigueur en janvier 2000 qui réglementent respectivement le processus d'émission des obligations et le fonctionnement des fonds communs de placement, une nouvelle loi sur la Bourse, adoptée en septembre 2000, durcit les conditions d'acceptation à la cote et les exigences d'information. Le statut du RM-Système (réseau informatique sur lequel s'effectuaient notamment les transactions relatives à l'échange des coupons lors de la privatisation de masse) a également été modifié. Depuis le 1^{er} mai 2001, celui-ci ne rentre plus en concurrence avec la Bourse de Bratislava qui ainsi devrait gagner en liquidité.

Depuis le 1^{er} novembre 2000, une nouvelle autorité de surveillance, chargée du secteur de l'assurance et des marchés de capitaux a également été mise en place.

2.- LA REFORME DES ENTREPRISES

2.1.- Les privatisations

Depuis l'élection du gouvernement Dzurinda en 1998, le processus de privatisation a pris une nouvelle tournure, les ventes se faisant par le biais d'appels d'offres transparents et la participation des investisseurs étrangers, nécessaire pour compenser la faiblesse des capitaux nationaux, se voulant plus active.

Après la vente de 51 % de Slovenske Telephonikacie (société de téléphone fixe) achetée en juillet 2000 par Deutsche Telekom pour 25 milliards de couronnes, la privatisation des entreprises stratégiques continue. Le nom du repreneur de SPP, monopole du gaz, devait être annoncé avant la fin de l'année. La privatisation de Slovenske Elektrarne est attendue pour juillet 2002. Le gouvernement cédera 44,8 % du capital du producteur et

distributeur du pays mais, auparavant, des restructurations sont encore nécessaires. De même, avant sa privatisation, la Compagnie des eaux Vodárne a Kanalizácie doit être divisée en 14 sociétés par actions mises sous le contrôle des municipalités.

Au mois de mars 2001, le ministre des Transports a annoncé que l'aéroport international de Bratislava serait également privatisé avant la mi-2002 après avoir été transformé en une société par actions.

La privatisation de ces entreprises doit apporter les moyens nécessaires au remboursement des bons d'Etat issus de la privatisation de 1995. Rappelons à cet égard qu'après avoir annulé la seconde vague de privatisation de masse, Vladimir Meciar avait promis le remboursement, cinq ans plus tard, de 10 000 couronnes plus intérêts à ceux qui achèteraient des coupons de privatisation pour une valeur de 1 000 couronnes. Cependant, le remboursement étant prévu à la fin de l'année 2001 alors que les projets de privatisation ne devraient pas être réalisés avant les premiers mois de 2002, il incombera à l'Etat de donner au Fonds national de propriété les moyens de financer le remboursement des bons totalisant une valeur de 33 milliards de couronnes.

2.2.- Les restructurations

Faisant toujours preuve de lenteur et devant encore être renforcé notamment dans l'application du droit commercial, le système juridique slovaque est néanmoins capable désormais de tenir son rôle dans le bon fonctionnement de l'économie de marché. Des progrès sont encore à faire dans le domaine de la législation relative à la modification du code du commerce, à l'amélioration de la tenue du registre du commerce, au renforcement de la réglementation protégeant les marques et les brevets et au développement des moyens de lutte contre le piratage et la contrefaçon.

Concernant les faillites, pour l'année 2000, la Slovaquie a été le seul des pays ex-socialistes à enregistrer un recul du nombre de faillites (-43,3 %) alors que partout ailleurs il augmentait de 35,4 %. Pour remédier à cette situation, une nouvelle loi sur les faillites introduisant des critères plus stricts pour entamer la procédure et renforçant le pouvoir des créanciers a été votée le 28 juin 2000. Correctement appliquée, elle devrait

accélérer les restructurations et relancer l'investissement dans le secteur privé.

La situation financière des entreprises est difficile à évaluer. Une amélioration de leur rentabilité est à noter mais, en parallèle, le clivage entre les entreprises insolubles et les entreprises rentables ne cesse de croître et le recours aux arriérés de paiement est toujours de rigueur. Le gouvernement est gêné dans son action par la crainte d'augmenter un chômage déjà trop important. Des politiques d'accompagnement ont été mises en place comme la diminution des barrières administratives pour promouvoir le développement des PME et la baisse des impôts sur le revenu des sociétés et des personnes physiques pour favoriser l'activité entrepreneuriale.

La structure de l'appareil de production continue de se transformer. En expansion, le secteur des PME représente environ 70 % des entreprises, 50 % du PIB, 55 % de l'emploi et 1/3 des exportations totales. Le poids du secteur privé dans l'économie bloqué à 75 % du PIB depuis 1997 devrait augmenter sous l'effet des privatisations. Les capitaux étrangers devraient accélérer l'évolution de la spécialisation du pays (*cf. Tableau de Bord 2000*), développant le commerce intra-branche dans ses échanges avec l'Union européenne et orientant la production du pays vers des secteurs ou des stades de production plus intensifs en capital et vers des produits de plus haute gamme.

3.- REFORME DE LA PROTECTION SOCIALE

3.1.- La réforme fiscale

Le système de fiscalité indirecte aujourd'hui en place est conforme aux dispositions générales de l'acquis communautaire bien que des progrès restent à accomplir quant à l'application des taux de TVA et au traitement des opérations d'exonération, de déduction et de remboursement de la TVA. En revanche, dans les domaines des droits d'accises et surtout de la fiscalité directe, des modifications importantes restent nécessaires concernant notamment la perception des impôts et la gestion des arriérés de paiements. Par ailleurs, la taxe sur les importations introduite en 1999 par le gouvernement a finalement été levée au 1^{er} janvier 2001.

L'impôt sur les sociétés déjà abaissé de 40

à 29 % en 2000 devait connaître une nouvelle diminution de 7 % courant 2001. Le 16 mai, le gouvernement a également approuvé une loi sur les investissements qui exonère les investisseurs nationaux et étrangers du paiement des taxes sur une période de dix années en remplacement de la mesure précédente qui était moins généreuse. La condition pour bénéficier de cette loi est de s'installer dans une zone où le PIB est inférieur de 75 % au niveau moyen de celui de l'UE (partout sauf dans la région de Bratislava) et d'effectuer le montant d'investissements requis déterminé en fonction du taux de chômage de la région. Des subventions sont également versées aux entreprises créant des emplois ou participant à la requalification des employés.

3.2.- La protection sociale

Les difficultés que connaît la Slovaquie ne sont pas différentes de celles que connaissent les autres pays et reposent surtout sur des difficultés de financement.

Concernant la santé, le fonctionnement de l'assurance maladie reste perturbé par des arriérés de paiement des cotisations qui induisent des retards dans le remboursement des frais médicaux aux malades. Compte tenu de la faiblesse des moyens financiers, les possibilités de management du secteur et la qualité des services sont limitées.

Concernant les retraites, le vieillissement, même s'il doit être surveillé, n'est pas un problème majeur en Slovaquie puisque sa population compte parmi les plus jeunes de la région et constitue même un réservoir de main-d'œuvre pour la Hongrie notamment. Le problème se pose en termes de financement conduisant le gouvernement à rechercher une nouvelle organisation du système. En effet, au gonflement des arriérés de paiement s'ajoute l'érosion due à l'inflation des cotisations versées par le passé. De plus, l'augmentation du chômage diminue le nombre de cotisants et le développement du secteur informel, qui se situe en dehors de tout réseau administratif, constitue un manque à gagner.

Au mois de mars 2001, le gouvernement a proposé une réforme des retraites qui prévoit pour commencer la réduction maximale du rôle du système actuel (qui est inefficace mais qu'il est nécessaire de maintenir pour assurer une transition graduelle). Des comptes individuels seraient mis en place pour recevoir

les contributions des personnes qui auraient le droit de choisir l'organisme gestionnaire de leurs fonds et d'en changer si nécessaire. Les fonds de pension, les compagnies d'assurance, les banques, etc, verraient un avantage à la réalisation de ce projet.

La structure démographique de la population, si elle n'est pas aussi inquiétante qu'ailleurs en termes de vieillissement, pose le problème du versement d'indemnités compensatoires compte tenu du potentiel limité de l'économie slovaque en matière de création d'emplois. Etouffé financièrement par le nombre d'allocations à distribuer par un système de protection sociale relativement généreux, le gouvernement a adopté une modification de la loi sur l'emploi (entrée en vigueur en décembre 1999) qui vise à durcir les critères d'attribution des indemnités de chômage afin d'inciter les chômeurs déclarés à chercher du travail.

4.- REFORME DE L'AGRICULTURE

Malgré la réduction régulière de sa contribution à la réalisation du PIB par rapport aux autres secteurs, l'agriculture continue de servir de refuge à de nombreuses personnes sans autres emplois, comme en témoigne l'importance de la part des agriculteurs dans la population active.

Malgré la participation de la Slovaquie à l'OMC et son partenariat avec l'Union européenne par le biais des accords d'association, le gouvernement continue de protéger le secteur agricole par différents

moyens : contingentements temporaires, augmentations des droits de douanes, subventions soutenant les exportations, etc. En 1999, le soutien agricole interne continuait néanmoins de baisser. Le soutien à la production était réduit sous l'effet de la chute du soutien des prix du marché du lait et de l'orge et de la réduction de 10 % du soutien financé par le budget. Le soutien aux services d'intérêt général avait également connu une baisse.

En plus de l'action jointe du Fonds national d'aide à l'agriculture et l'industrie agroalimentaire (FAAIA) et du Fonds d'Etat pour la régulation des marchés (*cf. Tableau de Bord 2000*), grâce au programme SAPARD, le secteur agricole slovaque reçoit également des fonds européens destinés à améliorer le secteur de production, développer l'industrie agroalimentaire, soutenir les investissements, augmenter la compétitivité du secteur et gérer les ressources de manière écologique.

Cependant, malgré ces aides, les exploitations agricoles se trouvent pour la plupart dans une situation financière difficile due à des conditions climatiques particulièrement défavorables cette année, au manque de débouchés intérieurs et extérieurs, et à la hausse du prix du pétrole et à la baisse des prix de vente qui réduisent les marges bénéficiaires.

Concernant les débouchés, si la Slovaquie ne veut pas se voir fermer l'accès du marché européen, les questions de sécurité alimentaire défrayant la chronique, il est urgent que les différentes réglementations prises en 1999 en matière de normes vétérinaires et phyto-sanitaires soient mises en œuvre.

Slovaquie

III.- Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 - Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
PIB	-6,5	-3,7	4,9	6,7	6,2	6,2	4,1	1,9	2,2	3
Production industrielle	-9,5	-3,8	4,8	8,3	2,5	2,7	5,0	-3,6	9,1	7
Production agricole	-	-	4,8	2,3	2,0	-1,0	-5,9	-2,5	-13,9	-
Formation brute de capital fixe	-4,4	-5,4	-5,0	5,3	32,0	12,0	11,1	-18,8	-0,7	10
Ventes au détail	-	-	2,1	2,2	6,9	4,8	8,6	9,8	2,3	-
Prix à la consommation	10,0	23,2	12,4	9,9	5,8	6,1	6,7	10,6	12,0	7,5
Salaire réel moyen	8,5	-3,6	3,2	4,0	7,1	6,6	2,7	-3,1	-4,9	-
Solde des admin. publ. (% du PIB)(a)	-11,9	-6,0	-1,5	0,4	-1,3	-5,2	-5,0	-3,6	-3,5	-4
Emploi total	-	-0,1	-1,8	1,7	3,6	-0,9	-0,3	-3,0	-1,4	-
Taux de chômage (% de la pop. active)	10,4	14,4	14,6	13,1	12,8	12,5	15,6	19,2	17,9	18

Sources : WIIW ; (a) BERD
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 - Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (en % par rapport à l'année précédente)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000*
Salaire nominal	17,5	15,2	14,7	9,3	9,8	7,9	9,2
Salaire réel**	6,8	5,5	10,3	4,5	6,3	4,0	-0,5
Productivité du travail industriel	8,3	8,4	2,4	3,7	8,2	-0,7	12,6
Coût salarial unitaire	8,6	6,3	12,0	5,4	1,5	8,6	-3,0
Coût salarial unitaire réel	-1,3	-2,6	7,6	0,7	-1,8	4,7	-11,7

Sources : CEE/NU
* : première moitié de l'année ; ** salaire nominal déflaté par l'indice des prix à la production

Tableau 3 - Balances extérieures, réserves et endettement

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
Exportations (en % par rapp. à l'année précédente)	-	22,8	28,2	2,9	-6,5	11,3	-4,6	16	11
Importations (en % par rapp. à l'année précédente)	-	4,4	32,7	26,8	-7,3	11,6	-13,4	12,9	14
Balance commerciale (M\$)	-874	80,0	-191,0	-2292	-2058	-2353	-1092	-917	-1400
Balance courante (M\$)	-601	665,0	391,0	-2098	-1804	-1982	-982	-713	-
Balance courante (en % du PIB) (a)	-	-	2,2	-11,2	-9,90	-10,1	-5,0	-3,7	-6,4
Réserves en devises de la Banque centrale (Md\$)(or inclus)	0,47	1,75	3,42	3,47	3,29	2,92	3,43	4,08	-
Dette extérieure brute (Md\$)	3,63	4,31	5,83	7,81	10,70	11,90	10,52	10,8	-

Sources : WIIW ; (a) : BERD
(e) : estimation ; (p) : prévision

I.- Evolution macro-économique

La Slovénie a continué de connaître en 2000 une croissance soutenue de son PIB à un taux de l'ordre de 4,5 %. Mais alors que cette croissance avait été en 1999 tirée principalement par la demande interne, ce sont depuis l'année 2000 les exportations qui en constituent le moteur principal. Cela explique que la production industrielle, très dépendante des débouchés extérieurs, ait connu, après la diminution d'1/2 point en 1999, un retournement de tendance avec une nette croissance atteignant plus de 6 % en 2000 qui s'est poursuivie, quoique à un taux un peu plus faible, au cours des premiers mois de 2001.

Si l'on analyse l'évolution de la production industrielle par secteurs, on note la vigueur du secteur des biens d'équipement (et, plus particulièrement, le matériel électrique et l'équipement optique) et de la métallurgie, alors que la production de produits à base de bois est en déclin. Fait notable, au cours des premiers mois de 2001, on a enregistré pour la première fois depuis que la Slovénie est indépendante, une légère augmentation de l'emploi dans l'industrie.

Il faut rappeler que ce regain de l'industrie se situe dans une économie où la place du tertiaire, avec 60 % du PIB, est prépondérante par rapport à celle de l'industrie (36 %) et bien entendu de l'agriculture (4 %).

Les exportations de la Slovénie, qui ont augmenté de plus de 18 % en euros en 2000 (mais seulement de 2,2 % en dollars compte tenu du glissement de l'euro par rapport au dollar), sont orientées à hauteur de 64 % vers l'UE, et de près de 16 % vers les pays de l'ex-Yougoslavie, ces deux destinations représentant à elles deux près de 80 % des débouchés extérieurs. La part de l'UE est encore plus importante, avec 68 %, dans les importations, alors que celle de l'ex-Yougoslavie est réduite à 6 %. Les deux tiers des échanges avec l'UE se font avec l'Allemagne et l'Italie puis l'Autriche, la France venant juste après. Cette prépondérance de l'UE est un signe fort de l'intégration de la Slovénie dans l'Union. Mais elle peut aussi constituer, en cas de ralentissement de l'activité économique dans les pays qui la composent, un élément de fragilité que le développement des exportations vers les marchés naturels de proximité de l'ex-Yougoslavie est susceptible de compenser, surtout pour les industries de l'électroménager, de la pharmacie et du textile qui sont en difficulté. C'est pourquoi les entrepreneurs slovènes sont très présents dans le processus de reconstruction de la Serbie.

La croissance en Slovénie entraîne depuis 1999 une augmentation de l'emploi total de 1,8 % en 1999 et de 1,3 % en 2000, alors que le taux de chômage diminue, passant de 14,6 % à la fin de 1998 à 12 % à la fin de 2000 avec une prévision de 11 % à la fin de 2001. Il convient de mentionner, d'ailleurs, que les enquêtes emploi conduisent à un taux de chômage nettement plus bas, de l'ordre de 7 % au premier trimestre de 2001. Cependant ce phénomène ne doit pas faire illusion et la situation de l'emploi dans la région de Maribor, où se trouvent les grands combinats et où les restructurations nécessaires n'ont pas encore eu lieu, demeure fragile. Ainsi, l'augmentation de l'emploi et la diminution du chômage ne sont-elles pas forcément significatives ni saines tant que les directeurs des entreprises concernées ne procéderont pas aux restructurations.

Jusqu'ici, la croissance n'a pas véritablement remis en question la stabilisation de l'économie. Le rebond de l'inflation en 2000, avec un taux de près de 9 % contre 6 % en 1999 s'explique, principalement, d'une part par les conséquences de l'introduction de la TVA, d'autre part, comme dans les autres pays de l'Europe centrale, par la hausse des prix du pétrole. Toutefois, le maintien au cours du premier trimestre de 2001 d'une inflation au taux de 9 %, alimentée par les hausses des prix des services communaux et des produits alimentaires, a conduit les autorités monétaires à

durcir leur politique, d'autant plus que les fortes hausses de salaire (de l'ordre de 5 % en termes réels) au premier trimestre de 2001 font craindre une surchauffe de l'économie. La réduction de l'inflation est ainsi devenue l'un des principaux objectifs du nouveau gouverneur de la Banque de Slovénie, Mitja Gaspari, qui a d'ores et déjà remplacé la clause d'indexation du tolar (entraînant une réévaluation de celui-ci en fonction de l'inflation moyenne au cours des douze mois précédents) par une référence au taux d'intérêt. Le taux Lombard a été augmenté le 1^{er} avril 2001 pour la troisième fois depuis juin 2000 et porté à 12 %, alors que le taux d'escompte était élevé de 10 à 11 %. En outre, pour éviter des progressions trop rapides des salaires, le système traditionnel d'indexation de ceux-ci, qui était jusqu'ici fondé sur l'évolution rétrospective des prix, sera remplacé, à la fin de 2001 ou au début de 2002, par un nouveau mécanisme fondé sur l'évolution anticipée des prix à la consommation.

Si le rebond de l'inflation s'est confirmé, en revanche la situation des échanges extérieurs s'est quelque peu améliorée. Compte tenu que la progression des exportations a été supérieure à celle des importations, le déficit de la balance commerciale a diminué, passant de 1,54 milliard en 1999 à 1,38 en 2000, et la réduction s'est poursuivie au cours des quatre premiers mois de 2001 pour lesquels le déficit commercial a été réduit de près de moitié par rapport à ce qu'il avait été au cours de la période correspondante de 2000. De fait, les exportations ont fortement augmenté au premier trimestre de 2001 (de l'ordre de 10 % en dollars et 18 % en euros), notamment vers les pays de l'ex-Yougoslavie (et, plus particulièrement, la Croatie et la RFY). En conséquence, le déficit de la balance des paiements courants s'est réduit, passant de 3,9 % du PIB en 1999 à 3,4 % en 2000, avec une prévision à moins de 2 % en 2001 (qui, toutefois, ne tient pas pleinement compte des conséquences de la récession mondiale en cours). Par ailleurs, les flux d'IDE, qui étaient restés très modestes en 1999 et 2000, ont connu une nette augmentation au premier trimestre de 2001, avec un montant de 110 millions de dollars pour ce seul trimestre, approchant le total de l'année précédente, en raison principalement de la vente partielle de l'entreprise Simobil.

Si le déficit des finances publiques est resté très modéré, 1,3 % en 2000 avec une prévision du même ordre de grandeur pour 2001, il pourrait ne pas en être de même à plus longue échéance, en premier lieu en raison de la structure des dépenses publiques qui fait apparaître une prépondérance, à hauteur de 90 %, des dépenses courantes où les salaires occupent la place principale, alors que le poids des dépenses d'investissement ne représente que 10 %. Si la tendance actuelle à la hausse des salaires n'est pas endiguée, elle pourrait donc induire un dérapage des dépenses publiques, dérapage auquel pourrait contribuer aussi la nécessité de combler le déficit du Fonds de santé.

Si la situation macroéconomique de la Slovénie demeure l'une des plus saines en Europe centrale et orientale, la prédisposant à une adhésion dans de bonnes conditions à l'UE, la Slovénie conserve dans ses structures socio-économiques des caractéristiques qui la différencient des autres pays candidats et ont largement alimenté les remarques des observateurs de la Commission européenne. Ces caractéristiques tiennent à l'histoire de la Slovénie et à une culture propre qui a façonné un mode de développement spécifique et qui n'est pas étranger à la réussite de la transition dans ce pays en lui permettant de maintenir une stabilité là où certains de ses concurrents ont connu d'importants remous. C'est ainsi que le processus de transformation de la « propriété sociale », caractéristique de la société slovène à l'époque de l'ex-Yougoslavie, s'est traduit par une forte présence de l'Etat, qui contrôle encore 50 % de la production du pays et reste majoritaire dans beaucoup de grandes entreprises.

Par ailleurs, la recherche du « consensus social », qui reste un élément fondamental de la spécificité slovène, provoque de nombreuses contradictions. Entre la reprise de l'acquis communautaire et le maintien de l'acquis social hérité de l'ex-Yougoslavie, la conciliation est parfois difficile. On a pu le constater en 2000 avec l'aménagement du système de retraites.

Autre sujet donnant lieu à débat : la protection des frontières de l'UE. L'application des accords de Schengen à la Slovénie lorsqu'elle sera intégrée dans l'UE risque d'entraîner une fermeture des

frontières avec les pays voisins de l'Europe du Sud-Est, alors même que l'ouverture à l'espace économique de cette zone, avec la possibilité d'accueillir une main-d'œuvre qualifiée dont la Slovénie a besoin, constitue une priorité pour ce pays.

D'ores et déjà, les autorités slovènes ont entrepris un important effort pour adapter l'économie et la société de leur pays en fonction de la perspective de l'intégration dans l'UE et ce dans deux directions principales : la privatisation qui s'est accélérée dans le courant de 2001 et l'ouverture des secteurs financiers et des mouvements de capitaux à l'étranger.

Si l'impact de la récession mondiale ne s'est pas encore fait réellement sentir sur l'économie slovène, il n'en demeure pas moins que l'affaiblissement de la demande interne couplé avec la réduction des exportations vers l'UE pourrait entraîner un fléchissement de la croissance du PIB qui pourrait être de l'ordre de 3,5 % en 2001. Et si la croissance des exportations s'est maintenue à un haut niveau au début de 2001, cela est dû à la forte progression (de 16 % au premier trimestre) des ventes aux pays successeurs de l'ex-Yougoslavie. Cela démontre l'importance des liens économiques de la Slovénie avec cette zone et ce qu'elle peut en tirer dans un contexte général marqué par l'affaiblissement de l'activité économique dans le monde et, plus particulièrement, en Europe de l'Ouest.

II.- Etat des réformes structurelles

Le « timing » des réformes structurelles en Slovénie, qui est très différent de celui qui a été adopté dans les autres pays candidats à l'adhésion à l'UE, s'explique par l'héritage que ce pays a tiré de son appartenance à l'ex-Yougoslavie.

Pendant plusieurs années, la Slovénie a conservé un important secteur public pour la simple raison qu'une privatisation directe de la propriété sociale, qui était la forme dominante de la propriété, imposait un passage par la nationalisation. Par ailleurs, on l'a vu, l'attachement de la population aux structures sociales de ce pays, au demeurant peu différentes de celles qui ont encore cours dans les pays de langue germanique, ont constitué un obstacle aux réformes inspirées du modèle anglo-saxon mises en œuvre dans la plupart des autres pays candidats. Enfin, la Slovénie a cultivé un particularisme qui explique la réticence à ouvrir l'économie aux capitaux étrangers et le faible niveau des IDE dans ce pays.

Cela ne l'a pas empêchée de connaître une transition, dans l'ensemble, très réussie, mais la perspective de l'adhésion à l'UE se rapprochant, la Slovénie, sous la pression de la Commission européenne, a dû se résoudre à la fin de la décennie précédente à accélérer les transformations de ses structures pour les rendre compatibles avec l'acquis communautaire. Telle est la volonté très nette

du gouvernement actuel.

C'est ainsi qu'à partir de 1999, la Slovénie a entrepris un triple effort pour améliorer la supervision et la régulation du système bancaire, privatiser les banques publiques et ouvrir le marché slovène aux banques étrangères.

Le système bancaire slovène est donc caractérisé par une augmentation progressive du secteur privé par rapport au secteur public. A cet effet, le gouvernement a donné son accord aux programmes de privatisation des deux principales banques slovènes : la Nova Ljubljanska Banka (NLB) et la Nova Kreditna Banka Maribor (NKBM). Selon ces programmes, l'Etat doit avoir réduit sa part dans le capital de la NLB de 83 % à 25 % (plus une action) à la fin de mars 2002 au profit d'investisseurs stratégiques. Au terme du processus, le capital de la NLB devrait être partagé entre l'Etat, un ou plusieurs investisseurs stratégiques, trois banques slovènes « affiliées » (la Pomurska Banka, la Banka Velenje et la Dolenjska Banka pour un total de 12 %) et d'autres investisseurs slovènes (fonds d'investissement et de pension, compagnies d'assurance). En ce qui concerne la NKMB, le programme initial prévoyait, à l'échéance de la fin 2001, la réduction de la part de l'Etat de 90 % à 25 % (plus une action) et la cession à un investisseur stratégique d'une part de 65 %

(moins une action).

Les banques étrangères sont d'ores et déjà implantées en Slovénie. Les plus présentes sont la Bank Austria-Kreditanstalt, la Volksbank et la Société générale qui a annoncé son intention de prendre le contrôle de la SKB, la troisième banque de la Slovénie.

Cependant, malgré ces transformations, le marché bancaire slovène demeure opaque et caractérisé par le maintien de liens puissants entre les banques et les grandes entreprises publiques auxquelles l'Etat encourage les premières à continuer à verser des crédits afin de diminuer les tensions sociales.

Maintenant que le processus de privatisation de la majorité des entreprises « socialement détenues » peut être considéré comme avancé (voir le *Tableau de Bord 2000*), reste le problème des grandes entreprises, notamment dans les secteurs de l'énergie, de la métallurgie et des télécommunications, dont l'Etat garde le contrôle. Au total, dans le courant de l'année 2000, l'Etat détenait encore des participations dans 180 entreprises et était majoritaire dans 80 d'entre elles.

Les restructurations sont retardées par la crainte d'une augmentation du chômage, principalement dans les grands combinats du nord-ouest du pays. Si la politique industrielle tend à privilégier les produits incorporant une forte valeur ajoutée, par exemple les produits pharmaceutiques et certains équipements optiques (lasers), le gouvernement tend à retarder, malgré les baisses de production, les restructurations nécessaires, synonymes de faillites, dans un certain nombre de secteurs comme le charbon, les matériels de transport, le textile, l'électroménager, le bois et les produits pétroliers, dans l'espoir de pouvoir reconquérir le marché post-yougoslave dans le cadre d'un espace économique balkanique. Cela explique que l'on assiste à un développement des crédits des banques aux

entreprises de ces secteurs ne tenant pas compte de la situation financière de ces entreprises.

Par ailleurs, le gouvernement a marqué sa volonté d'ouvrir le marché slovène aux capitaux étrangers comme en témoigne la cession partielle de Simobil, un fournisseur de services de téléphonie mobile, à Mobilkom Austria en février 2001. En revanche, pour ce qui concerne d'autres grandes entreprises comme Gorenje qui compte plus de 8 000 employés et exporte vers l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, la situation est plus opaque et les investisseurs étrangers peu présents. Pourtant ce géant de l'électroménager était le leader dans ce secteur sur le marché ex-yougoslave et peut encore y trouver des débouchés. L'entreprise Iskra, dans le même secteur, attire aussi peu les capitaux étrangers. Ainsi, force est de constater que les grands combinats slovènes devront encore compter sur leurs anciens réseaux pour survivre.

Enfin, c'est avec beaucoup de précautions que les autorités slovènes se sont attaquées à la question de l'aménagement du système généreux de retraites auquel les slovènes sont très attachés. Selon la nouvelle loi sur les retraites, l'âge de cessation d'activité, qui est resté longtemps assez bas (58 ans), doit être porté à 65 ans en 2005 pour les hommes et 2010 pour les femmes, par paliers successifs. En outre, pour remédier aux conséquences sur le financement des retraites du déséquilibre croissant entre le nombre de salariés cotisants et de retraités, le gouvernement, après avoir revu à la baisse l'indexation des pensions dès 1996, a procédé à la préparation d'une réforme, en concertation avec les syndicats de travailleurs et les employeurs, prévoyant l'adjonction au système de répartition d'un mécanisme facultatif d'assurance s'appuyant sur des fonds de pension.

Slovénie

III.- Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 - Evolution annuelle des principaux agrégats (var. en % par rapport à l'année précédente)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
PIB	-5,5	2,8	5,3	4,1	3,5	4,6	3,8	5,2	4,6	3,5
Production industrielle	-13,2	-2,8	6,4	2,0	1,0	1,0	3,7	-0,5	6,2	-
Production agricole	-10,1	-0,7	20,0	-0,1	0,7	-1,0	3,0	-2,6	-	-
Formation brute de capital fixe	-12,9	10,7	14,1	16,8	8,9	11,6	11,3	19,1	0,2	-
Ventes au détail	-13,1	3,3	5,2	3,1	2,9	1,0	2,1	2,9	7,4	-
Prix à la consommation	207,3	32,9	21,0	13,5	9,9	8,4	7,9	6,1	8,9	8
Salaire réel moyen	-2,9	14,4	6,0	4,7	4,4	2,9	1,5	3,0	1,4	4,6*
Solde des admin. publ. (en % du PIB)(a)	0,3	0,6	-0,2	-0,3	-0,2	-1,7	-1,4	-0,9	-1,3	-1,5
Emploi total	-	-	-1,3	-0,1	-0,5	0,2	0,2	1,8	1,3	1,0*
Taux de chômage (% de la pop. active)	13,4	15,4	14,2	14,5	14,4	14,8	14,6	13,0	12,0	11

Sources : WIIW ; (a) : BERD ; * : 1^{er} trimestre
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 - Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'ind. (% par rap. à l'année précédente)

	1995	1996	1997	1998	1999*	2000(e)
Salaire nominal	17,2	14,1	12,0	10,7	9,3	12,0
Salaire réel**	4,2	6,8	5,5	4,5	7,0	4,0
Productivité du travail	6,0	2,0	5,5	4,8	1,2	7,0
Coût salarial unitaire	10,5	11,8	6,2	5,6	7,9	4,7
Coût salarial unitaire réel	-1,7	4,7	0	-0,3	5,6	-2,8

Sources : CEE/NU
* : janvier-septembre 1999 par rapport à la même période de 1998 ; ** : déflaté par l'indice des prix à la production

Tableau 3 - Balances extérieures, réserves et endettement

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
Exportations (en % par rapp. à l'année précédente)	-9,0	12,2	21,8	-0,1	0,7	8,1	-5,6	2,2	4
Importations (en % par rapp. à l'année précédente)	5,9	12,4	30,0	-0,7	-0,6	7,9	-0,3	0,3	1
Balance commerciale (M\$)	-	-476	-1176	-1112	-998	-1060	-1537	-1384	-1100
Balance courante (M\$)	192	600	-23	31	11	-147	-783	-594	-400
Balance courante (en % du PIB)(a)	1,5	4,0	-0,5	0,2	0,1	-0,8	-3,9	-3,4	-1,8
Réserves brutes de la Banque centrale (M\$(or excl.))	788	1499	1821	2297	3315	3639	3168	3196	-
Dettes extérieures brutes (M\$)	-	-	-	3981	4123	4915	5400	6817	-

Sources : WIIW ; (a) : BERD
(e) : estimation ; (p) : prévision

I.- Evolution macro-économique

Dans le prolongement de la tendance du deuxième semestre 1999, la République tchèque, qui a connu un taux de croissance du PIB de l'ordre de 3 % en 2000, semble sortir de la crise qui touche le pays depuis 1996.

Alors qu'elles avaient baissé en 1999, les exportations tirées par la demande extérieure ont soutenu la reprise de l'activité économique au premier trimestre de l'année 2000. Depuis, en revanche, les échanges avec l'étranger sont devenus défavorables en raison de l'augmentation des importations qui ont progressé de 20 % au troisième trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2000, la croissance des importations a atteint près de 15 %, dépassant celle des exportations d'environ 4 points. L'augmentation du prix du pétrole et du prix des matières premières a joué sur le prix des importations, alors que la progression de la demande intérieure, suscitant une augmentation de l'offre entraînant elle-même le développement des importations, a joué sur leur volume. En 2001, le ralentissement de la croissance économique aux Etats-Unis et en Europe limitant les perspectives d'exportations, et la dévaluation de la couronne par rapport au dollar ainsi que son appréciation vis-à-vis de l'euro, augmentant la facture des importations de gaz et de pétrole dans le premier cas et diminuant le prix des importations dans l'autre, exercent une pression défavorable sur la balance commerciale. Il est prévu que l'écart entre les taux de croissance des exportations et des importations diminue par rapport à l'année précédente, mais les achats à l'étranger continueront d'augmenter plus vite que les ventes.

Depuis le dernier semestre de 2000, la demande intérieure a pris le relais du commerce extérieur pour soutenir la croissance économique. La formation brute de capital fixe, qui enregistrait un taux de croissance négatif ou nul depuis 1997, a connu en 2000 une progression de 4,2 % et est devenue le soutien essentiel de la reprise économique. Ce développement de l'investissement est lié à la progression des exportations au début de l'année 2000 qui, une fois les stocks écoulés, a provoqué un besoin d'équipement. Principalement financée par les capitaux étrangers et les fonds propres des entreprises, la croissance de la FBCF pourrait se poursuivre au rythme de 6 % en 2001. Cependant, sur le long terme, cette progression risque d'être freinée par les difficultés qu'ont les banques et les marchés financiers à jouer leur rôle d'intermédiaires financiers.

Ce n'est qu'à la fin de l'année 2000 que la consommation des ménages est devenue un facteur de croissance, signe que ces derniers ont ressenti l'amélioration du climat économique ambiant. Le financement de cette consommation, stimulée par les besoins de remplacement des équipements ménagers acquis au début des années quatre-vingt-dix, a fait appel à un prélèvement sur l'épargne et un développement des crédits à la consommation compte tenu de la faible croissance des revenus disponibles. En effet, la situation sur le marché du travail a poussé les syndicats à revoir leurs exigences à la baisse, et malgré les progrès de productivité, la croissance des salaires au cours de l'année 2000 est restée modérée. Il faut également ajouter que, selon les secteurs, les inégalités de salaires sont très importantes : les plus élevés se trouvent dans le secteur des banques et des assurances et les plus faibles dans l'agriculture et l'industrie textile. En 2001, la croissance des salaires réels ne devrait guère dépasser 3,5 %. Si cela est rassurant eu égard aux tensions inflationnistes, il en résultera pourtant un effet défavorable sur la consommation des ménages dont le financement par prélèvement sur l'épargne ne peut durer qu'un temps.

Les secteurs de production des machines et des biens technologiques avancés et de la construction ont été les premiers à profiter de l'augmentation des exportations à la fin de 1999. En revanche, les secteurs dépendant de la demande intérieure ont connu une croissance plus tardive.

Soutenue par l'effet des restructurations et la récente reprise de l'investissement, la production industrielle qui avait enregistré un taux de croissance négatif en 1999 (-3,1 %) a connu une nette reprise (+5 % en 2000) qui pourrait se poursuivre en 2001.

La reprise de la croissance, l'accélération en cours d'année de la demande domestique et les politiques pour l'emploi avaient contribué à réduire le taux de chômage de 0,6 point en 2000. En revanche, l'année 2001 devrait enregistrer une hausse de celui-ci, qui pourrait atteindre environ 9,5 %, soit son niveau de 1999. Le marché du travail reste donc déséquilibré et le nombre de chômeurs de longue durée préoccupant. Pour améliorer la situation, le gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures pour attirer les capitaux étrangers dans les régions les moins favorisées et pour développer les créations d'emploi. Les politiques menées par l'Etat ont également pour objectif d'augmenter la flexibilité du marché du travail et d'améliorer la qualification des chômeurs. Au déséquilibre régional s'ajoute un déséquilibre entre les branches : l'industrie et surtout les secteurs exportateurs tels que l'automobile ou les appareils électriques enregistrent des créations alors que l'emploi diminue dans les secteurs en perte de vitesse comme l'extraction des matières premières.

Les finances publiques (excluant le revenu des privatisations) ont enregistré, en 2000, un déficit représentant 4,9 % du PIB. En 2001, la situation devrait se dégrader, les prévisions anticipant un déficit un peu supérieur à 9 % du PIB. Les raisons de cette détérioration sont nombreuses : les pertes de la banque de consolidation qui ont été incluses dans le budget central pour plus de transparence fiscale devraient encore augmenter en 2001 ; le déficit du système des retraites pèse sur le budget ; des mesures coûteuses doivent encore être prises par l'Etat pour consolider le secteur des banques commerciales ; enfin, en vue de soutenir l'économie à l'approche des élections de 2002, le gouvernement a prévu une augmentation des dépenses de 6,7 à 8 milliards de couronnes. La réduction que la dette publique a connue en 1999 ne représente qu'une faible part par rapport à la croissance continue qu'elle connaît depuis les débuts de la transition. Toutefois, son niveau qui n'est pas précisément connu resterait inférieur au seuil de 60 % du PIB fixé par les critères de Maastricht. La situation demeure donc gérable et, au demeurant, les nouvelles restructurations du secteur bancaire devraient enfin permettre de réduire le montant des mauvaises créances qui sont à l'origine de l'essentiel de l'alourdissement de cette dette.

Les résultats de la politique monétaire sont nettement meilleurs. Rappelons que l'année 1999 a enregistré le taux d'inflation (de l'ordre de 2 %) le plus faible depuis les débuts de la transition. Remontant à 4 % en 2000, l'indice des prix a connu le rebond attendu expliqué par la hausse du coût du pétrole et la dérégulation des prix des loyers, du gaz, de l'électricité et du chauffage. Le retour de la croissance économique quant à lui n'a pas été particulièrement signe d'inflation du fait de l'augmentation de la productivité et des mesures prises par la Banque centrale pour limiter l'appréciation de la couronne. En 2001, le pays aura connu les mêmes pressions inflationnistes que l'année précédente puisqu'une nouvelle augmentation des loyers et des tarifs de chemin de fer a été effectuée, 18 % du panier de l'indice des prix à la consommation qui sont encore administrés devant être libéralisés avant 2002, et que le changement des taux de TVA sur certains services devrait avoir pour effet d'augmenter certains prix. Au total l'inflation pourrait avoir progressé de 4,5 % en moyenne en 2001. L'objectif de 2 % d'inflation visé pour 2005 conformément aux critères de Maastricht semble difficile à atteindre compte tenu des caractéristiques du pays.

Depuis 1999, la Banque centrale tchèque a changé de politique monétaire et tolère désormais une légère pression inflationniste pour soutenir l'activité économique. En 2000, les taux d'intérêt sont restés stables mais, en février 2001, la Banque centrale a légèrement réduit le taux de prise en pension de 5,25 % à 5 %, alors que le taux d'escompte et le taux lombard descendaient respectivement à 4 % et 6 %. Mais en raison du montant élevé de mauvaises dettes dans l'économie et de la nécessité de créer les réserves et provisions appropriées, les banques sont restées prudentes dans la distribution de crédit limitant l'effet expansionniste de cette politique monétaire. Les entreprises doivent donc continuer de puiser dans leurs fonds propres ou faire appel

aux capitaux de leur maison mère à l'étranger. Dans le même temps, la coordination entre le gouvernement et la Banque centrale a fait l'objet d'une amélioration, s'efforçant toutefois de maintenir l'indépendance de cette dernière. Une politique commune a été mise en place pour contenir les pressions à la hausse exercées sur la couronne, dont les conséquences d'une appréciation pourraient être néfastes pour la compétitivité des producteurs nationaux. Il en résulte que les politiques macroéconomiques sont désormais plus claires et prévisibles.

La croissance économique s'est accompagnée d'une détérioration de la balance commerciale dont le déficit est passé de 1,9 milliards de dollars en 1999 à plus de 3 milliards en 2000. Quant à la balance des services, son excédent n'a pas suffi à renverser la tendance. Alors que, depuis 1996 où son déficit avait culminé à 7,6 % du PIB, la balance des transactions courantes s'était redressée progressivement, l'évolution de l'année 1999 est venue rompre cette tendance, et depuis lors, son déficit ne cesse de se dégrader, atteignant 2,4 milliards de dollars (4,7 % du PIB) en 2000. Il pourrait dépasser 3 milliards en 2001, soit 5,5 % du PIB. Toutefois, le financement de ce déficit a été facilité par l'accroissement des flux d'investissements étrangers, accompagnant la nouvelle vague de privatisations engagées en 2000 et dont le cumul depuis 1989 atteint environ 22 milliards de dollars. En 2000, les investissements étrangers se sont orientés à raison de 60 % vers les services et le commerce de détail, les grandes chaînes de distribution pénétrant fortement le secteur tertiaire. Pour le reste, ils ont alimenté l'industrie manufacturière et surtout le secteur automobile. Grâce au système d'incitations mis en place par le gouvernement, les investissements en site vierge sont de plus en plus nombreux. L'année 2001, au regard des projets de privatisations prévus, promettait d'être une année excellente avec des conséquences positives sur le niveau des réserves nationales.

Les résultats pour l'année 2000 et les premiers mois de 2001 montrent que la République tchèque a renoué avec la croissance. Cependant, les facteurs actuellement à l'œuvre sur celle-ci conduisent à rester prudent quant à la possibilité d'une consolidation à long terme. Le système financier n'est toujours pas en mesure d'apporter un concours substantiel au financement des investissements des entreprises qui repose essentiellement sur leurs fonds propres. La faible progression des salaires limite celle de la consommation, sauf à opérer un prélèvement sur l'épargne qui lui-même ne durera qu'un temps. La situation déjà très déséquilibrée des finances publiques rend très difficile la stimulation de la demande par la dépense publique. Les possibilités de manœuvre du gouvernement sont donc limitées au moment où les débouchés extérieurs de la République tchèque risquent de se contracter avec la détérioration de l'environnement international. Cela ne remet pas en cause les progrès réalisés dans sa préparation à l'intégration européenne mais risque de la rendre plus difficile.

II.- Etat des réformes structurelles

1.- REFORME DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER

1.1.- Le système bancaire

Les privatisations et les restructurations du secteur bancaire se poursuivent, motivées par la nécessaire reprise de l'acquis communautaire en vue de l'adhésion du pays à l'UE.

Bien que retardée par des irrégularités dans la procédure, la privatisation de la Komerční Banka (deuxième banque tchèque derrière la Ceska Sporitelna et dernière des grandes banques à privatiser) s'achève. La Société

générale a obtenu fin juin 2001 l'autorisation d'acheter 60 % du capital cédés par l'Etat pour la somme de 40 milliards de couronnes, soit 7 milliards de francs. Le montant de l'opération donne une indication de l'importance pour la banque française de renforcer sa position sur les marchés d'Europe centrale et de l'enjeu stratégique que représente le rachat d'une banque telle que la Komerční Banka tchèque. Depuis cette vente, 95 % des banques sont contrôlées par des propriétaires étrangers.

La KOB, banque de consolidation tchèque, deviendra l'année prochaine une institution

non bancaire et pourra être éventuellement privatisée dans un futur proche.

Après sa mise sous tutelle par la Banque centrale le 16 juin 2000, l'IPB (troisième banque tchèque) a été rachetée le 19 juin par la CSOB (quatrième banque) dont plus de 80 % appartiennent à la banque belge KBC qui contrôle désormais 46 % du marché local. Cette opération soulevait encore en juillet 2001 de nombreuses critiques concernant le poids donné à la KBC, les pertes induites par la vente et la conformité de la procédure d'appel d'offre.

La défaillance de l'IPB a mis en lumière les lacunes de la supervision bancaire. Depuis lors, la Banque centrale a amélioré son processus de contrôle en renforçant les inspections et les visites d'information, en standardisant les procédures d'évaluation de la position financière des établissements bancaires et en adoptant des mesures curatives contre les banques. Pour redonner confiance dans le système bancaire, la chambre des députés a approuvé en juillet 2001 un projet visant à augmenter l'assurance des dépôts en cas de faillite de la banque dépositaire.

Pour ce qui est de la restructuration du secteur, dans le but de compléter l'harmonisation avec les règles européennes et de limiter le financement direct du secteur public par la Banque centrale, un amendement à la législation sur la Banque centrale a été voté - malgré le veto du président Vaclav Havel qui redoutait une perte d'autonomie de la Banque centrale - et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001. Désormais, il doit y avoir consultation entre le gouvernement et la Banque centrale pour fixer l'objectif d'inflation, et le budget de la Banque centrale doit être divisé en plusieurs sections dont certaines devront être approuvées par la Chambre des députés.

Malgré les progrès réalisés dans le secteur, le volume des créances de mauvaise qualité reste important. Au 31 décembre 2000, les crédits classifiés représentaient 29,5 % des créances soit une baisse de 12,5 % par rapport à 1999 qui, en fait, correspond aux transferts effectués à la Banque de consolidation. Cette situation pousse les banques à faire preuve de prudence dans la distribution des crédits et limite les possibilités de financement pour les entreprises.

1.2.- Les marchés financiers

Comme en Slovaquie, il existe en République tchèque trois différents marchés : la Bourse des valeurs de Prague, le marché de gré à gré et le RM-Système lié au processus de privatisation par coupons. Selon les marchés, les titres d'une entreprise peuvent être différemment valorisés. L'organisation segmentaire du système financier ne conduisant pas à une évaluation uniforme et correcte des entreprises, le secteur n'a qu'un rôle limité en matière de gouvernement d'entreprise.

L'autre faiblesse des marchés financiers est leur manque de liquidité malgré l'amélioration connue ces dernières années grâce à la mise en place d'un organisme de contrôle. Seuls les titres des entreprises ou des banques concernées par le processus de privatisation y sont dynamiques. Les marchés ont souffert en 2000 du manque d'intérêt des investisseurs étrangers.

Depuis la création de la Commission des valeurs mobilières et malgré le renforcement des réglementations et des efforts faits pour les mettre en application, les progrès réalisés restent modestes. Les marchés financiers constituent toujours une source de financement limitée et manquent de transparence. Compte tenu de la faiblesse du système juridique, leur participation au gouvernement d'entreprise est inefficace. Des pratiques illégales continuent d'être pratiquées et les possibilités pour les actionnaires le souhaitant de se dessaisir de leurs titres de propriété sont limitées par le manque de liquidité du marché.

2.- LA REFORME DES ENTREPRISES

2.1.- Les privatisations

Sans interruption depuis la reprise du processus de privatisation en septembre 1999, le gouvernement maintient sa volonté de céder les parts de propriétés qu'il possède encore dans certaines entreprises, et ce le plus rapidement possible malgré les obstacles qu'il rencontre. Ces nouvelles ventes devraient accroître la part du PIB géré par le secteur privé qui stagne depuis 1996 aux alentours de 75 %.

La privatisation des télécommunications qui devait être achevée au premier semestre 2001 semble accuser un certain retard. De

plus, depuis l'adoption par le Parlement d'une nouvelle loi ouvrant le secteur à la compétition, les actions de la Ceske Radiokomunikace et de la Cesky Telecom ne cessent de baisser. Concernant cette dernière, il avait été prévu que l'opération rapporte 80 milliards de couronnes au gouvernement en échange de 51 % de ses parts de propriété ; mais en août 2001, on s'attendait à une perte d'au moins 30 % qui viendra accroître un déficit budgétaire déjà inquiétant.

La controverse concernant la remise en service de la centrale nucléaire de Temelin, à laquelle s'opposent les Allemands et les Autrichiens, ne vient pas faciliter la libéralisation du secteur énergétique. La privatisation de CEZ, principal producteur d'énergie électrique en République tchèque, n'est annoncée que pour fin 2003. Electricité de France et l'anglais International Power, notamment, sont intéressés.

Concernant la privatisation de Transgas, importateur et gestionnaire du réseau de transport du gaz, et des huit compagnies régionales distributrices, le gouvernement, souhaitant au départ rester propriétaire de 34 % des parts, a finalement décidé de se séparer de 97 % de Transgas, tout en conservant une part majoritaire dans les huit firmes régionales. Ruhrgas AG et Gaz de France ont fait une proposition de rachat. L'opération devait être faite avant la fin de 2001 à moins que l'Union européenne ne bloque l'opération car le mode de privatisation choisi ne correspond pas à la séparation de la production, du transport et de la distribution.

Enfin, suite à l'appel d'offre de juillet 2000, Vivendi et Anglion Water ont pris possession de l'entreprise gérant l'adduction et le traitement de l'eau à Prague, consolidant la présence française dans le domaine. L'opération s'est faite au détriment de Suez Lyonnaise et d'un autre consortium américain. 66 % seulement de la compagnie des eaux et des canalisations de Prague (PVK) ont été privatisés, les 34 % restant ayant été transmis au fonds national du patrimoine de la ville. Le contrat d'exploitation court jusqu'en 2013.

2.2. Les restructurations

Même si des efforts importants ont continué d'être faits en matière d'amélioration du cadre législatif permettant d'inciter la restructuration des entreprises, la forte dépendance des performances du commerce tchèque vis-à-vis

de la conjoncture européenne montre que des progrès restent à accomplir. Les PME qui occupent près de 60 % de la population active contre 10 % en 1992 sont responsables de plus de 50 % du PIB (contre 23 % en 1999). Leur développement est toutefois gêné par les difficultés d'accès aux sources de financement et aux services de conseil. En ce qui concerne les grandes entreprises, nombreuses sont celles qui attendent d'être restructurées sans que l'on puisse savoir lesquelles sortiront fortifiées du processus ; cinq d'entre elles font encore partie du programme de revitalisation.

Les dysfonctionnements des mécanismes d'entrée et de sortie du marché rendent stagnant le paysage entrepreneurial : l'enregistrement des sociétés est long, incertain, et fait preuve d'une inégalité de traitement selon les entreprises, alors que les limites dans l'application du processus de faillite bloquent les sorties. En 1999, sur quatre mille déclarations de faillites effectuées, deux mille jugements seulement ont été rendus. A cet égard, l'efficacité de la réforme mise en place dans le cadre de l'amendement à la loi du premier mai 2000 est entravée par le mauvais fonctionnement du secteur judiciaire.

Des progrès sont encore à faire dans la législation antitrust, ainsi qu'en ce qui concerne les obligations fiscales et financières qui sont très différentes selon les entreprises et qui créent un facteur supplémentaire d'inégalités entre les firmes. Le nombre de firmes endettées, notamment dans le secteur industriel, est particulièrement important. Face à ce problème, le gouvernement est divisé quant aux politiques à mettre en place.

Des transferts de savoir-faire, d'équipement, de ressources financières facilités par le programme PHARE ont aidé les produits industriels tchèques à être compétitifs sur les marchés de l'Union européenne. Les produits semi-finis ainsi que les machines et les moyens de transports sont les points forts du commerce extérieur tchèque. Cependant le commerce de produits chimiques pose problème.

3.- REFORME FISCALE ET PROTECTION SOCIALE

3.1.- La réforme fiscale

La réduction des taux d'imposition, la

volonté d'attirer les capitaux étrangers et l'assainissement du système de collecte sont les trois principaux objectifs de la réforme de la fiscalité tchèque. En ce qui concerne l'imposition indirecte, le taux de TVA sur les services de restauration est passé le 1^{er} avril 2000 de 22 % à 5 % et les règles concernant le remboursement de la TVA pour les touristes ont été modifiées. Concernant les impôts directs, le taux d'imposition sur le revenu des personnes physiques et morales a de nouveau été réduit, passant de 32 à 31 % le 1^{er} janvier 2001.

En mai 2000, une nouvelle loi sur les incitations à l'investissement a été votée, et le seuil de 10 millions de dollars d'investissement a été abaissé à 5 millions pour les zones à fort taux de chômage. Plusieurs facilités ont été prévues pour les entreprises souhaitant se développer : exonération de taxes pendant dix ans, possibilité d'importer des technologies hors-taxe et subvention pour la création d'emplois, la formation des employés et la construction d'infrastructures.

3.2.- La protection sociale

Le système de protection sociale tchèque, considéré comme relativement généreux, a l'inconvénient d'être également très coûteux. Avec des dépenses équivalentes à près de 20 % du PIB, il enregistrait en 2000 une perte de près de 40 milliards de couronnes (2 % du PIB) avec pour principal point faible le système de retraites (10 % du PIB de dépenses, 13 milliards de déficits soit 0,7 % du PIB.).

Bien que le ministre du Travail ait annoncé que la République tchèque était en mesure de financer les retraites pour les dix ans à venir, une réforme du système est envisagée. Le Premier ministre a proposé en juillet 2001 la mise en place d'un système de retraites à la carte selon lequel l'âge de départ à la retraite serait variable et le montant de la pension versée par l'Etat dépendrait de l'espérance de vie et des moyens financiers déposés sur des comptes administratifs individuels. La question relative à une éventuelle réforme du système des retraites par le transfert de la gestion du système par répartition à un fonds extrabudgétaire ou par l'instauration d'un système par capitalisation n'est toujours pas tranchée.

4.- REFORME DE L'AGRICULTURE

Une part importante des terres agricoles appartient encore à l'Etat qui, par l'intermédiaire du fonds d'administration foncière, gère environ 900 000 hectares. La modification de la loi sur les ventes de terrains publics entrée en vigueur en juin 1999 devrait accélérer le processus de privatisation de 500 000 hectares en discussion depuis longtemps. En ce qui concerne les restitutions, 1948 n'étant plus la date de référence, les terres confisquées pendant la Seconde Guerre mondiale sont désormais prises en considération et seront restituées à leurs anciens propriétaires.

Alors que le taux d'aide à la production agricole n'est que de 11 % contre 35 % lors de la période communiste et 42 % dans l'UE, la République tchèque n'est pas demandeuse dans ses négociations de fonds structurels ou compensatoires européens. Elle attend seulement la révision de la PAC et la réduction des subventions sur les exportations européennes permettant une égalité des conditions d'exploitation et de commerce.

En attendant, le gouvernement a accepté de nouvelles concessions en faveur des produits de l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet 2000, dans l'espoir de favoriser les achats européens de produits agricoles tchèques. Car les possibilités d'écoulement sur le marché interne étant limitées par la faiblesse de l'industrie agroalimentaire, la rentabilité des exploitations agricoles dépend de la capacité des agriculteurs à exporter ou à créer leur propre chaîne de distribution (restaurants ou boucheries).

A Brno, les 5 et 6 février 2001, à l'occasion de la signature des accords SAPARD pour le soutien des restructurations du secteur agricole, le commissaire européen à l'agriculture a fait un bilan élogieux de l'agriculture tchèque. Mais dans le cadre de la reprise de l'acquis, de nombreuses réformes restent encore à accomplir, notamment pour les produits contenant des OGM. Pour l'hygiène alimentaire et vétérinaire, la communauté européenne a demandé qu'au plus tard fin 2002 la législation soit mise en conformité avec la réglementation de l'Union ; négociées au cas par cas, des périodes transitoires pourraient être accordées. Ces réglementations sont nécessaires pour ne pas créer de barrières au commerce des produits agricoles.

République tchèque

III.- Principaux indicateurs économiques

Tableau 1 - Evolution annuelle des principaux agrégats (variations en % par rapport à l'année précédente)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
PIB	-0,5	0,1	2,2	5,9	4,3	-0,8	-1,2	-0,4	2,9	3,5
Production industrielle	-7,9	-5,3	2,1	8,7	2,0	4,5	1,6	-3,1	5,1	6
Production agricole	-12,1	-2,3	-6,0	5,0	-1,4	-5,1	0,7	0,6	-5,6	-
Formation brute de capital fixe	8,8	-7,7	9,1	19,8	8,2	-3,0	0,1	-0,6	4,2	6
Ventes au détail	9,3	-2,1	5,5	4,8	12,1	-0,4	-7,1	2,4	4,0	-
Prix à la consommation	11,1	20,8	10,0	9,1	8,8	8,5	10,7	2,1	3,9	4,5
Salaire réel moyen mensuel brut	10,2	3,8	7,8	8,7	8,9	2,0	-1,2	5,9	2,6	-
Solde des admin. publ. (% du PIB)(a)	-3,1	0,5	-1,1	-1,4	-0,9	-1,7	-2,0	-3,3	-4,9	-9,6
Emploi total	-	-	0,8	2,6	0,7	-1,9	-1,6	-3,6	-2,3	-
Taux de chômage (% de la pop. active)	2,6	3,5	3,2	2,9	3,5	5,2	7,5	9,4	8,8	9,5

Sources : WIIW ; (a) : BERD
(e) : estimation ; (p) : prévision

Tableau 2 - Evolution des coûts salariaux unitaires dans l'industrie (% par rapport à l'année précédente)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000*
Salaire nominal	15,7	18,1	17,7	12,4	10,1	6,6	7,0
Salaire réel**	9,8	9,5	12,2	6,9	5,0	5,5	1,9
Productivité du travail ind.	7,9	8,1	2,9	5,6	2,2	0,1	8,4
Coût salarial unitaire	7,3	9,2	14,4	6,4	7,7	6,5	-1,2
Coût salarial unitaire réel	1,8	1,3	9,1	1,3	2,7	5,4	-6,0

Sources : CEE/NU
* : première moitié de l'année ; ** : salaire nominal déflaté par l'indice des prix à la production

Tableau 3 - Balances extérieures, réserves et endettement

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000(e)	2001(p)
Exportations (en % par rapp. à l'année précédente)	-	8,0	33,8	5,4	1,4	15,6	-0,3	10,6	12
Importations (en % par rapp. à l'année précédente)	-	16,4	44,8	11,5	-1,8	4,8	-2,3	14,6	13
Balance commerciale (Md\$)	-	-1,3	-3,7	-5,5	-4,7	-2,4	-1,9	-3,2	-4
Balance courante (Md\$)	-	-0,8	-1,4	-4,3	-3,2	-1,3	-1,6	-2,4	-3,1
Balance courante (en % du PIB)(a)	1,3	-1,9	-2,6	-7,4	-6,1	-2,4	-3,0	-4,6	-5,5
Réserves brutes de la Banque centrale (Md\$(or incl.))	3,9	6,2	14,0	12,4	9,8	12,6	12,8	13,1	-
Dette extérieure brute (Md\$)	8,5	10,7	16,5	20,8	21,4	24,0	22,6	21,3	-

Sources : WIIW ; (a) : 1993-2000 : BERD
(e) : estimation ; (p) : prévision